

*Entité cohérente de gestion*

# Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers



## Plan de gestion 2015-2024

# Entité cohérente de gestion

## Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08)

### Plan de gestion 2015-2024

#### Rédaction :

Thomas LORICH, Chargé d'études au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

#### Relecture :

Valérie GENESSEAU, Chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

David BECU, Responsable scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

#### Financé par :

DREAL Champagne-Ardenne

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Conseil Régional de Champagne-Ardenne

Conseil départemental des Ardennes

#### Références bibliographiques à utiliser :

LORICH T., 2015 – *Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08) – Plan de gestion 2015-2024* – Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 73 p. + annexes

#### Liste des sites :

- Prairies de la Boucle d'Iges à Donchery et Saint-Menges (08)
- Prairies des « Petites Aisances », « Les Bannets » et de « La Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt (08)
- Prairies de « la Plate Pierre/La Socque » et de la « Patte d'Oie » à Mairy (08)
- Prairie de « La Culée Bouteille » à Létanne (08)



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Champagne-Ardenne

33 Boulevard Jules GUESDE  
10000 TROYES

Tél. : 03.25.80.50.50 - Fax : 03.25.80.50.51  
Mél. : secretariat@cen-champagne-ardenne.org

## SOMMAIRE

---

<b>A - DESCRIPTION DE L'ENTITE COHERENTE DE GESTION (ECG).....</b>	<b>6</b>
<b>B – INFORMATIONS GENERALES SUR LES SITES DE L'ECG .....</b>	<b>7</b>
<b>C – DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE .....</b>	<b>8</b>
I – HABITATS NATURELS.....	8
1 – Etat des connaissances.....	8
2 - Liste et statut des habitats naturels identifiés sur l'ECG .....	9
3 - Description des habitats naturels de l'ECG.....	11
4 – Dynamique et évolution des habitats .....	27
II – FLORE.....	30
1 – Etat des connaissances.....	30
2 – Commentaires et évaluation patrimoniale .....	30
III – FAUNE.....	33
1 – Etat des connaissances :.....	33
2 – Commentaires et évaluation patrimoniale .....	34
IV – FONCTIONNALITES .....	38
<b>D – DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE .....</b>	<b>39</b>
I – VOCATIONS ET USAGES PASSES .....	39
<b>E – SYNTHESE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX .....</b>	<b>40</b>
<b>F – FACTEURS D'INFLUENCE .....</b>	<b>41</b>
<b>G – OBJECTIFS DE CONSERVATION ET PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>42</b>
I. ORGANISATION ET ARBORESCENCE DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS .....	43
II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS .....	44

III. DESCRIPTION DES ACTIONS .....	47
1. Travaux d’entretien, maintenance (TE) .....	47
2. Inventaires et suivis écologiques (SE) .....	53
3. Sensibilisation et concertation locale (PI).....	65
4. Police, surveillance (PO).....	67
5. Gestion administrative et financière (AD) .....	68
I. PROGRAMMATION DU PLAN DE GESTION.....	70
1. Plan de travail.....	70
1. Programmation indicative des moyens humains et financiers.....	72

## Préambule

---

### **Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne**

Le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, créé en 1988, devenu Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne en 2011, est membre de la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels et est reconnu à l'article L 414-11 du Code de l'Environnement.

L'objectif du Conservatoire consiste à préserver et gérer les milieux naturels et les espèces menacées de disparition. A l'échelle des 4 départements de la région Champagne-Ardenne, le Conservatoire est gestionnaire, dans un cadre partenarial, plus de 3300 hectares de pelouses, de marais, d'étangs, de prairies, de forêts et d'habitats à chauves-souris, répartis sur 196 sites.

### **Le plan de gestion**

Gérer un milieu naturel protégé, c'est agir (ou ne pas agir) pour conserver, voire augmenter sa valeur patrimoniale ; ceci peut consister au maintien des activités traditionnelles, à l'utilisation de techniques modernes ou simplement à la surveillance d'une évolution naturelle, afin d'entretenir ou de modifier un équilibre écologique en fonction d'objectifs précis de conservation.

Le plan de gestion permet d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et dans le temps.

A partir des inventaires écologiques réalisés sur le terrain, le Conservatoire détermine les habitats naturels et les espèces à préserver en priorité en fonction de leur rareté, des menaces qui pèsent sur eux et de leurs exigences écologiques. Cette analyse permet de fixer des objectifs de gestion et à partir de là, de déterminer les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

## A - DESCRIPTION DE L'ENTITE COHERENTE DE GESTION (ECG)

---

Les différentes prairies étudiées dans le présent plan de gestion se situent au niveau des vallées de la Meuse et de la Chiers.

La prairie de Létanne se localise au sein de la région naturelle des Crêtes pré-ardennaises (première crête ardennaise), tandis que les autres prairies se localisent au sein de la région naturelle de la Dépression ardennaise. En outre, les prairies de Donchery et Saint-Menges se localisent en limite de la région naturelle de l'Ardenne primaire.

- **6 prairies** localisées en bordure de la Meuse : les prairies de la boucle d'Iges, la prairie des « Petites Aisances » à Remilly-Aillicourt et les prairies de Mairy en rive droite, ainsi que la prairie de Létanne en rive gauche ;
- **2 prairies** localisées en bordure de la Chiers, en rive gauche : prairies de Remilly-Aillicourt.

Il s'agit de prairies mésohygrophiles et mésophiles de fauche, caractéristiques de ces vallées alluviales.

Ces prairies reposent sur des alluvions récentes, alluvions qui reposent pour la plupart sur des alluvions anciennes.

Le département des Ardennes présente un climat de transition entre un climat tempéré frais de type océanique présent à l'Ouest (se manifestant par des précipitations importantes et régulières ainsi qu'une amplitude thermique faible), et un climat de type continental à l'Est, se manifestant par des précipitations abondantes et une grande amplitude thermique. Celui-ci se caractérise par des précipitations relativement abondantes (1161,8 mm), des températures moyennes de 9 °C avec un minimum moyen de 1,1°C et un maximum de 17,2°C. Les hivers sont assez froids et les précipitations sont réparties tout au long de l'année, avec toutefois des saisons automnales et hivernales plus humides (*Station de Montcy-Saint-Pierre, données Météo France*).

## B – INFORMATIONS GENERALES SUR LES SITES DE L'ECG

### Surface des sites en gestion :

Prairie de la boucle d'Iges - Donchery (08)	3.44 ha
Prairie de la boucle d'Iges - Saint-Menges (08)	1.48 ha
Prairie « Les Bannets » - Remilly-Aillicourt (08)	1.8 ha
Prairie « La Bonne Fâche » - Remilly-Aillicourt (08)	5.5 ha
Prairie les « Petites Aisances » - Remilly-Aillicourt (08)	1.84 ha
Prairie de la « Plate Pierre/La Socque » - Mairy (08)	7.79 ha
Prairie de la « Patte d'Oie » - Mairy (08)	3.07 ha
Prairie de « La Culée Bouteille » - Létanne (08)	2.32 ha
<b>Total</b>	<b>27.25 ha</b>

### Hydrographie :

Bassin hydrographique	Rhin-Meuse
-----------------------	------------

### Zonage environnementale :

<b>ZNIEFF :</b>	- Type 1 n°01133 « Prairies humides de la vallée de la Meuse, bois et pelouses des coteaux entre Létanne et Villemontry » - Type 2 n°00738 « Vallée de la Chiers de Remilly-Aillicourt à la Ferté-sur-Chiers »
<b>Natura 2000 :</b>	ZPS 207 « Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers »
RNN :	/
RNR :	/
APPB :	/
Autre :	/

### Géologie :

Formations superficielles	Alluvions récentes sur alluvions anciennes (Limon, argiles, vase)
---------------------------	---

**Source :** BRGM 2003

## C – DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

### I – HABITATS NATURELS

#### 1 – Etat des connaissances

Domaines	Observateurs/Années	Méthodologie	Bibliographie	Nb syntaxons obs.	Etat des connaissances
Habitats naturels	JAMINON J., 1996		-		
	GENESSEAUX V., 1997	Relevés phytosociologiques (méthode Braun-Blanquet)	-	15	★★★
	BERRY R., 2000		BERRY R., DUBIEF L., 2000		
	GALAND N., 2006		GALAND N., 2008		
	LORICH T., 2014		LORICH T., 2015		
<p><u>Légende :</u>            Nul (0)            Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotopes (niveau alliance)            Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques            Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation</p>					

## 2 - Liste et statut des habitats naturels identifiés sur l'ECG

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Cours d'eau	24.1	-	-	0.37	★	-	△
Végétation à <i>Glyceria maxima</i>	53.15	-	-	0.03	★	-	△
Cariçaias à Laïche des marais	53.2122	-	-	0.18	★	-	△
Communautés à Rubanier rameux	53.143	-	-	0.02	★	-	△
Végétation à <i>Phalaris arundinacea</i>	53.16	-	-	0.37	★	-	△
Ourlets des cours d'eau	37.71	6430.4	-	0.01	★★	-	△
Prairie para-tourbeuse	37.31	6410	RR	0.60	★★★	☺☺☺	△△
Prairies hygrophiles à Laïche distique et Laïche hérissée	37.24	-	-	0.54	★	-	△
Prairies mésohygrophiles de fauche	37.21	-	R	5.43	★★	☺☺	△△
Prairies mésohygrophiles pâturées	37.21	-	R	0.76	★	-	△
Prairies mésophiles de fauche	38.22	6510.4	RR	15.47	★★★	☺	△△
Prairie mésophile pâturée	38.1	-	-	2.53	★	-	△
Bosquets	84.3	-	-	0.12	★	-	△
Formations riveraines de saules	44.1	-	-	0.73	★	-	△
Terrain en friche	87.1	-	-	0.1	★	-	△

Légende :

**8130\*** : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats »

**LRCA** : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

**Valeur patrimoniale :** Très forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible (0)

**Etat de conservation :** Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)

**Degré de vulnérabilité :** Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)

### 3 - Description des habitats naturels de l'ECG

L'habitat correspondant aux « prairies mésophiles de fauche » est le principal habitat rencontré sur la majorité des prairies étudiées. En effet, il occupe plus de la moitié du territoire étudié.

L'habitat correspondant aux « prairies mésohygrophiles de fauche » est également assez bien représenté puisqu'il occupe près de 20% de la surface totale de l'ECG. Il se retrouve sur la quasi-totalité des prairies étudiées, où il occupe une surface plus ou moins importante.

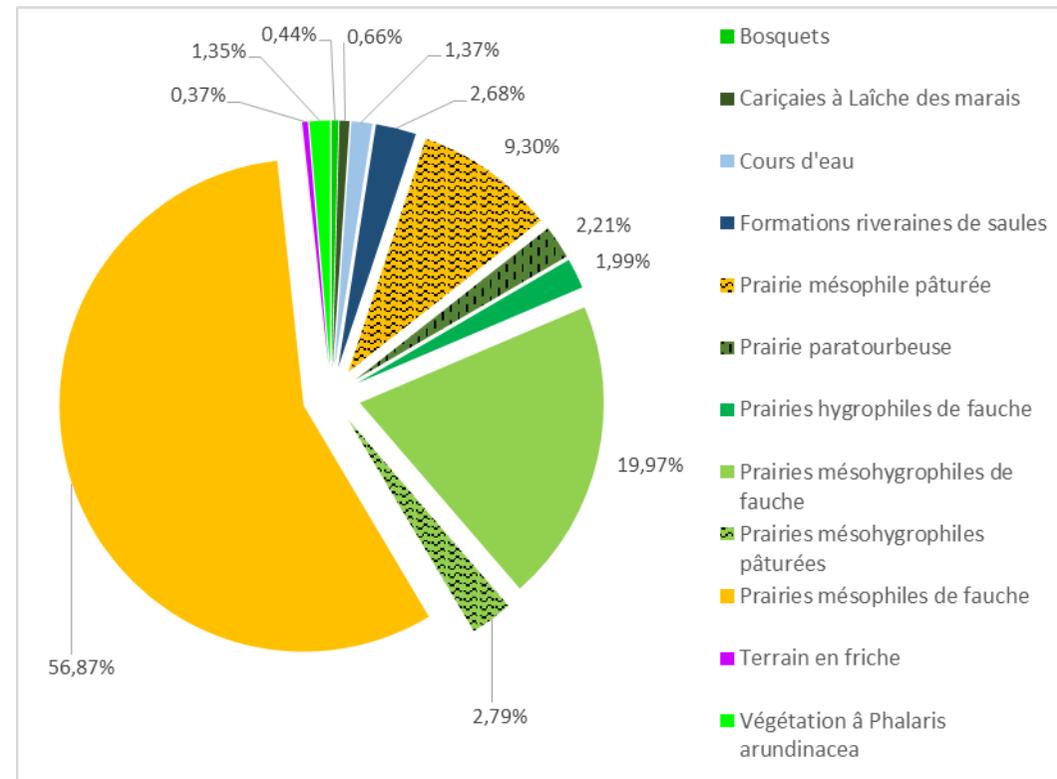
Une seule des huit prairies de l'ECG est pâturée à l'année. Cette pâture est en grande partie mésophile, et l'habitat « prairie mésophile pâturée » représente près de 10% de la surface du territoire.

Avec un peu plus de 2% (soit un peu plus d'un demi-hectare) de la surface du territoire étudié, la prairie para-tourbeuse présente sur les parcelles de Létanne n'est pas négligeable.

De même, les formations riveraines de saules, les prairies hygrophiles à Laïche distique et Laïche hérissée, ainsi que les prairies mésohygrophiles pâturées sont assez bien représentées, puisqu'elles occupent chacune entre 2 et 3% de la surface totale.

Mis à part la végétation à *Phalaris arundinacea* et les quelques secteurs où les cours d'eau (Meuse et Chiers) sont inclus dans les parcelles étudiées, et qui occupent chacun près de 1,4% de la surface totale, les autres habitats ne sont présents que sur moins de 1% du territoire étudié. Les plus marginaux étant les ourlets des cours d'eau, les communautés à Rubanier rameux et la végétation à *Glyceria maxima*, qui sont présents sur moins de 0,5% de la surface totale étudiée, et qui de ce fait n'apparaissent pas sur la figure ci-contre.

Représentation graphique de la surface des habitats naturels sur l'ECG



# COURS D'EAU

## Correspondance phytosociologique

-

## Répartition et surface

~ 0,37 ha / Habitat correspondant aux différents tronçons du lit mineur de la Meuse ou de la Chiers inclus dans le périmètre de certaines des prairies étudiées.

## Composition floristique et physionomie

Il s'agit essentiellement de l'habitat « cours d'eau ».

## Synécologie

-

## Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : -

**Autres critères** : Cours d'eau pouvant abriter des formations végétales rares et menacées.

## Menaces



## VEGETATION A GLYCERIA MAXIMA

### Correspondance phytosociologique

Association : *Glycerietum maximae*

### Répartition et surface

~ 0,03 ha / Cet habitat est essentiellement localisé sur la prairie de la « Patte d'Oie » à Mairy.

### Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation dominée par la Glycérie aquatique (*Glyceria maxima*), accompagnée dans une moindre mesure par l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*) et la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), colonisant la quasi-totalité du fossé.

### Synécologie

Etangs, rivières, canaux en conditions méso- à eutrophiques, sur substrats vaseux

### Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : -

### Menaces



Embroussaillage

# CARICAIES A LAICHE DES MARAIS

## Correspondance phytosociologique

Association : *Caricetum acutiformis*

## Répartition et surface

~ 0,18 ha / Cet habitat est essentiellement localisé sur la prairie de Létanne.

## Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation de taille moyenne, dominée par la Laïche des marais (*Carex acutiformis*), accompagnée du Populage des marais (*Caltha palustris*), et dans une moindre mesure par la Laïche des rives (*Carex riparia*), la Laïche distique (*Carex disticha*), la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*) ou encore le Jonc glauque (*Juncus inflexus*).

## Synécologie

Substrats variés

## Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : la litière peut abriter des espèces de mollusques rares comme les vertigos, espèces inscrites aux annexes de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ».

## Menaces



Drainage

Reconversion en culture  
ou en plantation

# COMMUNAUTES A RUBANIER RAMEUX

## Correspondance phytosociologique

Alliance : *Phragmition communis*

## Répartition et surface

~ 0,02 ha / Cet habitat se retrouve essentiellement localisé au niveau de la dépression présente sur la prairie de Donchery.

## Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation végétale dominée par le Rubanier rameux (*Sparganium erectum*), accompagné de la Laîche des rives (*Carex riparia*) et de la Laîche des marais (*Carex acutiformis*).

Elle se développe au niveau du secteur le plus humide de la dépression présente sur la pâture.

## Synécologie

Conditions mésotrophiques

## Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Habitat assez fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : Intérêt en tant qu'habitat d'espèces (principalement floristique).

## Menaces



Embroussaillage | Modification du système hydrique

## VEGETATION A *PHALARIS ARUNDINACEA*

### Correspondance phytosociologique

Association : *Phalaridetum arundinaceae*

### Répartition et surface

~ 0,37 ha / Cet habitat se retrouve essentiellement sur la prairie de la « Patte d’Oie » à Mairy.

### Composition floristique et physionomie

Il s’agit d’une formation assez haute et dense dominée par la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), accompagnée dans une moindre mesure par la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), la Consoude officinale (*Symphytum officinale*).

Sur le site, cette formation traduit une dégradation de la prairie mésohygrophile en l’absence de gestion (abandon de la fauche sur cette partie de la prairie du fait de son inondation suite à la rupture d’une buse due aux activités des carriers aux alentours).

### Synécologie

Marnage important

### Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : Habitat d’espèces (faune, flore)

### Menaces



Embroussaillage | Fauche ou pâturage  
régulier

# OURLETS DES COURS D'EAU

## Correspondance phytosociologique

Alliance : *Convolvulion sepium*

## Répartition et surface

~ 0,01 ha / Cet habitat se retrouve uniquement sur la prairie de la « Patte d'Oie » à Mairy.



## Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation dominée par l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), accompagnée de la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), du Liseron des haies (*Calystegia sepium*), du Gaillet gratteron (*Galium aparine*), ou encore de l'Epiaire des marais (*Stachys palustris*).

## Synécologie

Substrat alluvial riche en azote.

## Valeur patrimoniale ★ ★

Directive « Habitat »  An. I

Liste rouge régionale

Niveau de rareté : Assez fréquent en Champagne-Ardenne

Autres critères : Habitat d'espèces (faune, flore)

## Etat de conservation (non évalué, habitat relictuel)

Etat à privilégier : Mégaphorbiaie linéaire le long du fossé

## Menaces



Embroussaillage

Modification du système hydrique

# PRAIRIE PARATOURBEUSE

**CORINE : 37.31**  
**Natura 2000 : 6410**

## Correspondance phytosociologique

Ordre : ***Molinietalia caeruleae***

## Répartition et surface

~ 0,60 ha / Cette formation constitue l'un des principaux habitats de la prairie de Létanne.



## Composition floristique et physionomie

Cette formation se développe au niveau de secteurs où se déroulent des processus de turbification, qui ne peuvent survenir que moyennant un engorgement annuel en eau suffisant (Galand N., 2008). Ces processus sont confirmés par la présence d'espèces des bas-marais telles que la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*) ou des prairies para-tourbeuses oligotrophes des *Molinio caeruleae* – *Juncetea acutiflori* comme la Laïche millet (*Carex panicea*) ou la Prêle des marais (*Equisetum palustre*).

Ce phénomène se retrouve également au niveau de la dépression présente sur la prairie de Donchery, à une échelle plus réduite (quelques mètres carrés), où se développe aussi la Pédiculaire des marais et la Laïche millet.

## Synécologie

Sol oligotrophe à mésotrophe, tourbeux ou paratourbeux

## Valeur patrimoniale ★ ★ ★

**Directive « Habitat »** ☒

**Liste rouge régionale** ☒ RR

**Niveau de rareté** : Habitat très rare et en régression partout en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : Habitat d'espèces rares et menacées (en particulier floristiques).

## Menaces

	△ △	
Modification du système hydrique	Embroussaillage	Absence de gestion ou intensification des pratiques
Eutrophisation		

# PRAIRIES HYGROPHILES A LAICHE DISTIQUE ET LAICHE HERISSEE

CORINE : 37.24  
Natura 2000 : -

## Correspondance phytosociologique

Association : **Caricetum hirta – distichae**

## Répartition et surface

~ 0,54 ha / Habitat ponctuel sur la prairie de Saint-Menges et plus développé sur la prairie de Létanne.

## Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation dominée par la Laïche distique (*Carex disticha*) qui occupe les parties humides des prairies alluviales, à assèchement temporaire.

Sur la prairie de Saint-Menges, le cortège est complété par le Gaillet des marais (*Galium palustre*) et l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*), ainsi que de nombreuses espèces des *Agrostietea stoloniferae* comme l'Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*) ou encore l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*).

Bien que la Laïche distique reflète des processus de turbification, ceux-ci sont plus visibles sur la prairie de Létanne, comme le montre la présence de la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*) et de la Laïche millet (*Carex panicea*).

## Synécologie

Prairies à inondation très temporaire

## Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté :** Habitat assez fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères :** Intérêt écologique en tant qu'habitat d'espèces (notamment pour la flore).

## Menaces



## PRAIRIES MESOHYGROPHILES DE FAUCHE

CORINE : 37.21  
Natura 2000 : -

### Correspondance phytosociologique

Association : *Senecioni aquatici – Oenanthetum mediae*

### Répartition et surface

~ 5,43 ha / Mises à part les prairies de la « Patte d'Oie » à Mairy et de Létanne, cet habitat est relativement ponctuel sur les autres prairies étudiées.

### Composition floristique et physionomie

Cette formation est dominée par le Chiendent rampant (*Elytrigia repens*) et/ou l'Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*), accompagnés de la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), du Rumex crépu (*Rumex crispus*), du Séneçon aquatique (*Jacobaea aquatica*), ainsi que de nombreuses espèces des *Arrhenatheretea elatioris*, telles que le Fromental (*Arrhenatherum elatius*) ou le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), mais qui présentent des recouvrements peu importants.

### Synécologie

Substrat argilo-calcaire à argileux, inondation temporaire

### Valeur patrimoniale ★ ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale  R

**Niveau de rareté :** Habitat rare en Champagne-Ardenne et en voie rapide de disparition.

**Autres critères :** Intérêt écologique en tant qu'habitat d'espèces (notamment pour la flore). Présence de l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*), sur la prairie de Létanne. Cette espèce est inscrite sur la Liste rouge régionale et protégée au niveau régional.

### Etat de conservation 😊😊

**Etat à privilégier :** Prairies de fauche mésotrophes dont le cortège floristique est diversifié.

**Evaluation :** Dans l'ensemble l'état de conservation est considéré comme **altéré**, voire dégradé pour certains secteurs, principalement du fait d'un niveau trophique trop important.

### Menaces

△ △

Drainage	Conversion en cultures de céréales	Abandon de la fauche
Eutrophisation		

## PRAIRIES MESOHYGROPHILES PATUREES

CORINE : 37.21  
Natura 2000 : -

### Correspondance phytosociologique

Association : *Hordeo secalini – Lolietum perennis* (alliance du *Bromion racemosi*)

Alliance : *Potentillion anserinae*

### Répartition et surface

~ 0,76 ha / Cet habitat se retrouve essentiellement sur les prairies de Donchery et de la « Patte d'Oie » à Mairy.

### Composition floristique et physionomie

Deux formations peuvent se distinguer au sein de l'ECG :

- La première est dominée par l'Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*), accompagnée de l'Ivraie vivace (*Lolium perenne*). L'Orge faux-seigle se retrouve également au sein de plusieurs des prairies de l'ECG. En effet, certaines de ces prairies sont toujours pâturées sur le regain. D'autres étaient pâturées anciennement. Aussi, la plupart des secteurs de « prairies mésohygrophiles de fauche » rencontrés sur les prairies étudiées, correspondent principalement à un faciès dégradé dû au pâturage ;
- La seconde formation se développe au niveau de la dépression présente sur la prairie de Donchery, en contexte plus humide. L'Orge faux-seigle et l'Ivraie vivace sont remplacées par le Jonc glauque (*Juncus inflexus*), le Jonc épars (*Juncus effusus*), la Potentille des oies (*Argentina anserina*), accompagnés de nombreuses espèces du *Calthion palustris* comme le Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), le Populage des marais (*Caltha palustris*) ou encore le Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*). En mosaïque avec cette formation, se développent des communautés flottantes et rampantes des eaux stagnantes, à fort marnage et

sujettes à exondation estivale, composées de la Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*) et de la Catabrose aquatique (*Catabrosa aquatica*), ainsi que des communautés de borbiers des pâtures, composées notamment de la Véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*).

### Synécologie

Substrat argilo-calcaire à argileux

### Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale  R

**Niveau de rareté :** Bien que l'*Hordeo secalini – Lolietum perennis* soit rattaché au *Bromion racemosi*, considéré comme rare en Champagne-Ardenne, il est relativement fréquent dans la région et de ce fait sa valeur patrimoniale peut être considérée comme faible.

**Autres critères :** -

### Menaces

Drainage



Conversion en cultures de céréales

Abandon du pâturage

**CORINE : 38.22**  
**Natura 2000 : 6510.4**

## PRAIRIES MESOPHILES DE FAUCHE

### Correspondance phytosociologique

Association : *Colchico autumnalis* - *Festucetum pratensis*



### Répartition et surface

~ 15,47 ha / Il s'agit du principal habitat rencontré sur la plupart des prairies étudiées. Seules les prairies de Donchery et de Létanne ne présentent pas cet habitat.

### Composition floristique et physionomie

Il s'agit de prairies fauchées non ou très peu inondables des terrasses et des bourrelets d'inondation, dominées par le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), accompagné du Crépis des prés (*Crepis biennis*), du Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), du Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*) ou encore du Peucédan à feuilles de Cumin (*Dichoropetalum carvifolia*).

### Synécologie

Substrat argilo-calcaire à calcaire

### Valeur patrimoniale ★★ ★

**Directive « Habitat »** ☒ **An. I**

**Liste rouge régionale** ☒ **RR**

**Niveau de rareté** : Habitat très rare en Champagne-Ardenne et en régression rapide partout.

**Autres critères** : Intérêt écologique en tant qu'habitat d'espèces (faune, flore).

### Etat de conservation ☺

**Etat à privilégier** : Privilégier les états non influencés par le pâturage et par une trop forte fertilisation.

**Evaluation** : Etat de conservation général **dégradé**, principalement du fait d'un niveau trophique trop important.

### Menaces

△ △

Eutrophisation

Conversion en cultures de céréales

Abandon de la fauche

# PRAIRIE MESOPHILE PATUREE

## Correspondance phytosociologique

Association : *Cynosuro cristati – Lolietum perennis*

## Répartition et surface

~ 2,53 ha / Cet habitat se retrouve essentiellement sur la prairie de Donchery, où il constitue le principal habitat.

## Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation dominée par l'lvraie vivace (*Lolium perenne*), la Crételle (*Cynosurus cristatus*) et la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), accompagnées dans une moindre mesure du Pâturin commun (*Poa trivialis*), de la Pâquerette (*Bellis perennis*), du Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), du Pissenlit (*Taraxacum dens-leonis*).

## Synécologie

-

## Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Habitat fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : -

## Menaces



Abandon  
du  
pâturage

du

Conversion en cultures  
de céréales

# BOSQUETS

## Correspondance phytosociologique

-

## Répartition et surface

~ 0,12 ha / Cet habitat se retrouve ponctuellement sur la prairie de « la Plate Pierre/La Socque » à Mairy et sur la prairie de Létanne.

## Composition floristique et physionomie

Sur la prairie de « la Plate Pierre/La Socque », il s'agit d'un bosquet principalement constitué d'espèces arbustives comme l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) et le Prunellier (*Prunus spinosa*), qui s'enrichit de la Viorne obier (*Viburnum opulus*) et du Frêne (*Fraxinus excelsior*) sur la prairie de Létanne.

## Synécologie

-

## Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté :** Habitat fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères :** Intérêt écologique en tant qu'habitat d'espèces (principalement faunistiques et en particulier pour les oiseaux).

## Menaces △

Coupe/débroussaillage

## FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES

### Correspondance phytosociologique

Ordre : *Populetalia albae*

### Répartition et surface

~ 0,73 ha / Cet habitat se retrouve essentiellement sur les prairies de Donchery et de « La Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt.

### Composition floristique et physionomie

Cet habitat correspond à la ripisylve qui se développe en bordure de la Meuse et de la Chiers.

Au niveau de la prairie de Donchery, cette ripisylve est principalement composée d'arbustes, en particulier d'aubépines à un style (*Crataegus monogyna*), et de prunelliers (*Prunus spinosa*). Quelques aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) se développant ici et là.

Au contraire, au niveau de la prairie de « La Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt, cette ripisylve se compose principalement d'essences de haut jet comme le Saule blanc (*Salix alba*), le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*).

### Synécologie

Communautés riveraines non marécageuses

### Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Habitat fréquent en Champagne-Ardenne

**Autres critères** : Habitat d'espèces, en particulier pour l'avifaune.

### Menaces △

Coupe/débroussaillage

## TERRAIN EN FRICHE

### Correspondance phytosociologique

Classe : *Artemisietea vulgaris*

### Répartition et surface

~ 0,1 ha / Cet habitat se retrouve essentiellement sur la prairie de Donchery.

### Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une bande de terrain situé en dehors de la parcelle pâturée, abandonnée, et colonisée par diverses espèces de cirses (*Cirsium sp.*).

### Synécologie

-

### Valeur patrimoniale ★

Directive « Habitat »

Liste rouge régionale

**Niveau de rareté** : Habitat fréquent en Champagne-Ardenne.

**Autres critères** : -

### Menaces



Embroussaillage

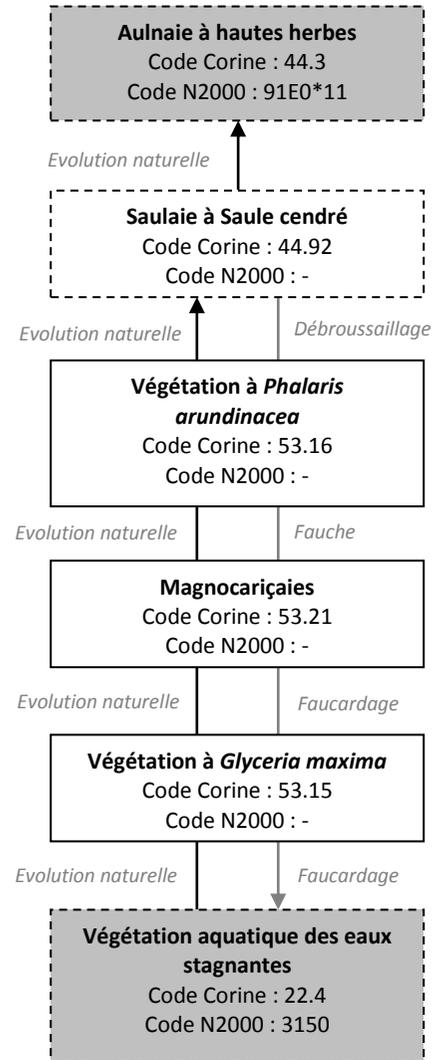
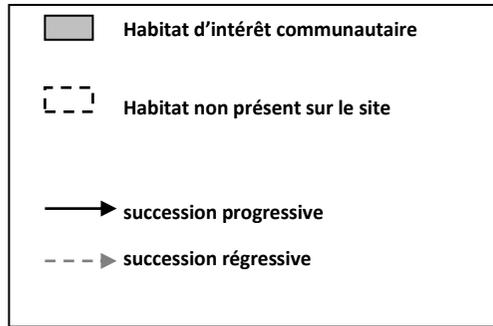
#### **4 – Dynamique et évolution des habitats**

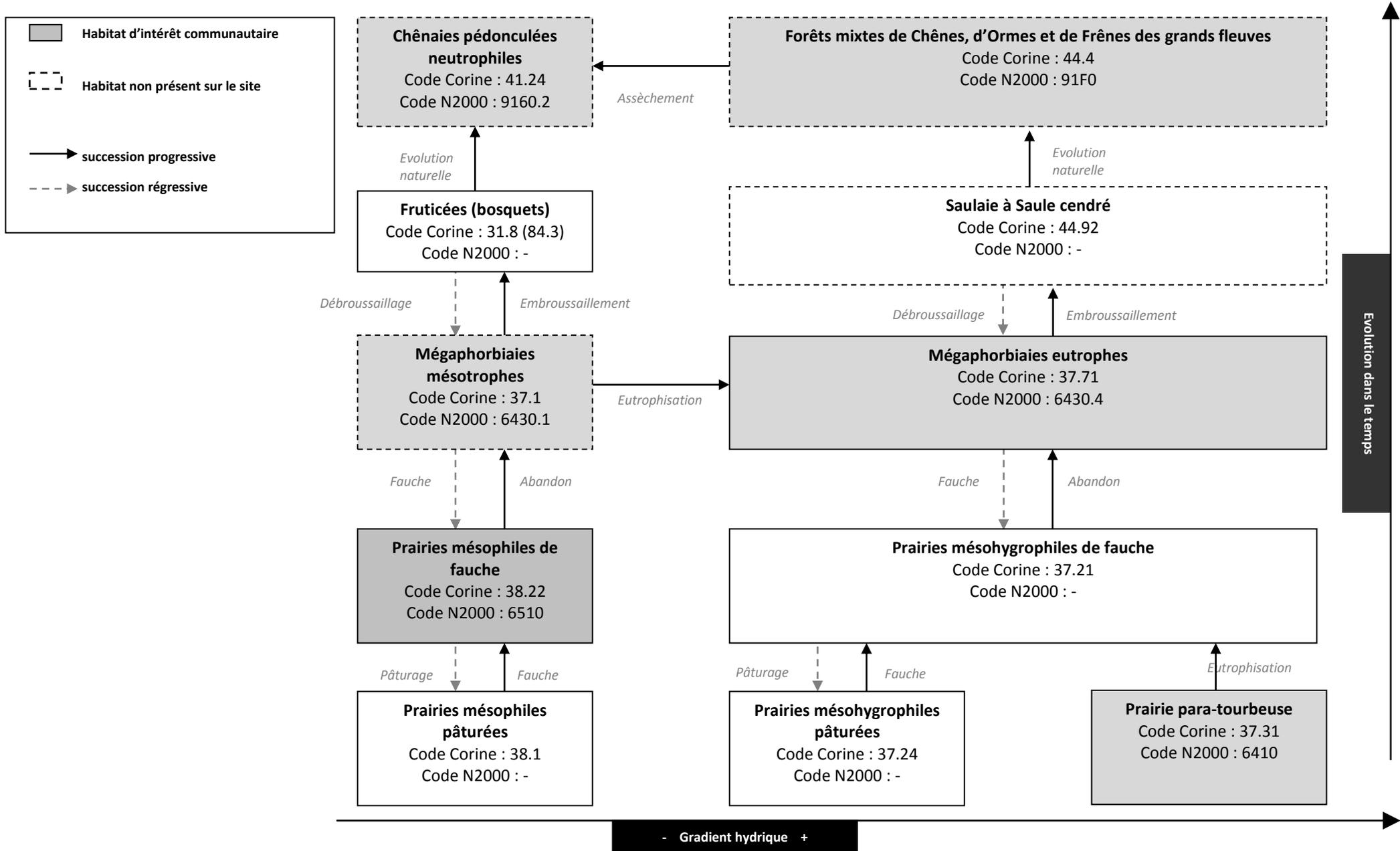
Les sites étudiés dans le cadre du présent plan de gestion, abritent plusieurs habitats prairiaux rares à très rares (prairies mésohygrophiles et mésophiles de fauche, prairie paratourbeuse) et leurs cortèges d'espèces animales et végétales associées, dont certaines sont rares en Champagne-Ardenne.

Toutefois, le pâturage réalisé sur le regain, entraîne une dégradation de l'état de conservation de certains de ces habitats, notamment par l'enrichissement du milieu.

Aussi, une gestion uniquement par fauche, permettrait de limiter l'apport de matière organique et de ce fait de diminuer le niveau trophique des prairies.

Le schéma de la dynamique d'évolution naturelle de l'ECG proposé ci-dessous reste, pour le moment, une hypothèse pour faire le lien entre les différents habitats. La gestion mise en place sur le site ainsi que les différentes études et suivis scientifiques permettront par la suite d'affiner ces connaissances.





## II – FLORE

### 1 – Etat des connaissances

Domaines	Observateurs/années	Méthodologie	Bibliographie	Etat des connaissances
Champignons	-		-	0
Algues	-		-	0
Lichens	-		-	0
Bryophytes	-		-	0
Ptéridophytes	-		-	0
Phanérogames	FROC S., 2005-2006	Inventaire floristique	-	★★★
	GALAND N., 2005-2007	Inventaire floristique	GALAND N., 2008	
	LORICH T., 2014-2015	Etude phytosociologique, inventaires floristiques	LORICH T., 2015	

Légende :

Nul (0) : aucun inventaire sur le site

Faible (★) : quelques inventaires mais qui ne couvrent pas l'ensemble de la période d'observation

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble de la période d'observation **ou** localisation et estimation des abondances des espèces patrimoniales

Bon (★★★) : inventaires couvrant l'ensemble de la période d'observation **et** localisation et estimation des abondances des espèces patrimoniales

Sur l'ECG, on peut considérer que la connaissance sur les plantes à fleurs est bonne. Les prospections ont été réalisées à la période optimale de végétation et sur l'ensemble de la période de végétation. Une notion d'abondance a été donnée aux espèces patrimoniales observées.

### 2 – Commentaires et évaluation patrimoniale

L'ECG des prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers, possède une diversité floristique relativement importante.

5 des espèces observées **sont inscrites sur la Liste rouge** des espèces menacées de Champagne-Ardenne et de ce fait sont considérées comme patrimoniales : la **Stellaire des marais** (*Stellaria palustris*), l'**Oenanthe à feuilles de Peucedan** (*Oenanthe peucedanifolia*), la **Catabrose aquatique**

(*Catabrosa aquatica*), la **Pédiculaire des marais** (*Pedicularis palustris*) et l'**Oenanthe à feuilles de Silaüs** (*Oenanthe silaifolia*). Cette dernière espèce est également protégée au niveau régional.

Toutes ces espèces sont considérées comme très rares (voire rarissime pour la Pédiculaire des marais) et en régression en Champagne-Ardenne.

Parmi ces cinq espèces, seule l'Oenanthe à feuilles de Peucedan n'a pas été revue depuis 2005.

## Liste des espèces floristiques patrimoniales

Espèces	Dernière année d'observation	Milieu	Site (&effectifs)	Statut de protection et menace					Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
				DH	PN	PR	LRN	LRR		
<b>Oenanthe à feuilles de Silaüs</b> <i>Oenanthe silaifolia</i>	2015	Prairies humides	Létanne (20 à 50 pieds)	-	-	✓	-	RR	★★★	△
<b>Oenanthe à feuilles de Peucédan</b> <i>Oenanthe peucedanifolia</i>	2005	Prairies humides	Létanne (?)	-	-	-	-	RR	★★	△
<b>Pédiculaire des marais</b> <i>Pedicularis palustris</i>	2015	Marais, prairies humides, tourbières	Donchery (8 pieds) ; Létanne (> 5000 pieds)	-	-	-	-	RRR	★★★	△
<b>Stellaire des marais</b> <i>Stellaria palustris</i>	2015	Prairies humides	Donchery (3 pieds) ; Létanne (10 pieds)	-	-	-	-	RR	★	△
<b>Catabrose aquatique</b> <i>Catabrosa aquatica</i>	2015	Fossés, mares, groupements de hautes herbes des bords des eaux à courant lent	Donchery (20 à 50 pieds)	-	-	-	-	RR	★★	△

**Légende :**
**Statut protection / menaces**

DH = Directive « Habitats-Faune-Flore » (DIRECTIVE 92/43/CEE)

PN = Protection nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995)

PR = Protection régionale (Arrêté préfectoral du 8 février 1988)

LRN = Liste rouge nationale (OLIVIER L., GALLAND J.-P. &amp; MAURIN H., 1995).

LRR = Liste rouge régionale (Collectif CSRPN, 2007) : → R : rare ; RR : très rare ; RRR : rarissime, quasi-disparue

Valeur patrimoniale = Très Forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★)

Degré de menace sur le site = Fort (△△△), Moyen (△△), Faible (△)

### III – FAUNE

#### 1 – Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs/Années	Méthodologie	Bibliographie	Etat des connaissances
Chauves-souris	-	-	-	0
Autres mammifères	-	-	-	0
Oiseaux	FROC S., 2005-2006 GALAND N., 2007 ReNArd, 2008  LORICH T., 2014-2015	Observations ponctuelles Observations ponctuelles Communications personnelles Observations ponctuelles	- GALAND N., 2008  -	  ★
Reptiles	LORICH T., 2015	Observations ponctuelles	LORICH T., 2015	★
Amphibiens	LORICH T., 2015	Observations ponctuelles	LORICH T., 2015	★
Lépidoptères Rhopalocères	LECONTE R., FROC S., GALAND N., 2005-2007 LORICH T., 2014-2015	Inventaires faunistiques Inventaires faunistiques	GALAND N., 2008 LORICH T., 2015	★★
Orthoptères	LECONTE R., FROC S., GALAND N., 2005-2007 LORICH T., 2014	Inventaires faunistiques Observations ponctuelles	GALAND N., 2008 LORICH T., 2015	★★
Odonates	LECONTE R., FROC S., GALAND N., 2005-2007	Inventaires faunistiques	GALAND N., 2008	★★
Autres insectes	-	-	-	0

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

## 2 – Commentaires et évaluation patrimoniale

Les connaissances sur la faune sont assez hétérogènes. En effet, plusieurs inventaires ont porté sur l'avifaune et l'entomofaune. Les autres groupes ont peu ou pas été étudiés.

### Les oiseaux

D'après les derniers inventaires réalisés sur l'avifaune nicheuse des prairies de l'ECG en 2007, seules **2 espèces considérées comme patrimoniales** étaient nicheuses :

- Le **Tarier des prés** (*Saxicola rubetra*), protégé au niveau national et inscrit sur les Listes rouges nationale et régionale, nichait sur les prairies de la « Bonne Fâche » et les « Petites Aisances » à Remilly-Aillicourt ;
- Le **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*), inscrit sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne en tant qu'espèce « En danger », nichait quant à lui sur la prairie de « La Plate Pierre/La Socque » à Mairy encore en 2006.

A noter que le Courlis cendré (*Numenius arquata*), espèce considérée comme « Vulnérable » sur la Liste rouge nationale et comme « En danger » sur la Liste rouge régionale, nichait il y a encore quelques années à proximité des prairies localisées sur la commune de Mairy.

Au cours de prospections menées en 2014 et 2015, seul le Tarier des prés a été de nouveau observé :

- Sur la prairie de « La Plate Pierre/La Socque » à Mairy, en 2014 ;
- Sur la prairie de la « Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt, en 2015.

Toutefois, mises à part ces observations ponctuelles, les inventaires de l'avifaune nicheuse commencent à dater (derniers inventaires réalisés entre 2005 et 2007). Il semble donc important de réactualiser ces données.

### Les mammifères

Aucun inventaire spécifique sur ce groupe n'a été effectué pour l'instant sur les différentes prairies étudiées.

Parmi les mammifères, les Chiroptères constituent le taxon à inventorier en priorité.

### Les amphibiens et reptiles

De même que les mammifères, les amphibiens et les reptiles n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques.

Pour les amphibiens, seule la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) a été contactée sur la prairie de Létanne.

En ce qui concerne les reptiles, seul le Léopard vivipare (*Zootoca vivipara*), a été observé sur la prairie de Donchery. Cette espèce, protégée au niveau national, est considérée comme espèce « à surveiller » sur la Liste rouge régionale.

L'absence de véritables points d'eau sur la plupart des prairies de l'ECG, ne constitue pas un élément attractif pour une quelconque population d'amphibiens.

### Les insectes

En ce qui concerne les insectes, seuls les odonates, les orthoptères et les lépidoptères rhopalocères ont fait l'objet d'inventaires spécifiques.

Ainsi, 4 espèces d'odonates ont été contactées sur l'ensemble des prairies. Aucune de ces espèces ne possède de statut de protection particulier.

La présence de ces espèces sur les prairies est essentiellement due à la présence des cours d'eau (Meuse, Chiers) à proximité. En effet, aucun véritable point d'eau n'étant présent sur l'une ou l'autre prairie, ces espèces viennent uniquement pour se nourrir.

Concernant les orthoptères, 4 espèces ont été observées sur l'ensemble des prairies. Parmi ces espèces, seul le **Criquet ensanglanté** (*Stethophyma grossum*) est inscrit sur la Liste rouge par domaine biogéographique (en tant

qu'« espèce menacée, à surveiller »), ainsi que sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne. Il n'a été observé que sur la prairie de Létanne.

Pour ce qui est des lépidoptères rhopalocères, une quinzaine d'espèces a été contactée sur l'ensemble des prairies étudiées.

Parmi ces espèces, **3 sont inscrites sur la Liste rouge** des insectes menacés de Champagne-Ardenne : le **Gazé** (*Aporia crataegi*), observé sur la prairie « Les Bannets » à Remilly-Aillicourt, la **Mélitée noirâtre** (*Melitaea diamina*), observée sur les prairies de Donchery et de la « Patte d'Oie » à Mairy, et le **Cuivré des marais** (*Thersamolycaena dispar*), observé sur toutes les prairies sauf sur la prairie de la « Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt. Cette dernière espèce est également protégée au niveau national et inscrite sur les annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Seul le Gazé n'a pas été revu depuis 2007.

### Synthèse et hiérarchisation des espèces patrimoniales

Dans le cadre du présent plan de gestion, les espèces animales connues sur le site sont présentées de la manière suivante :

- Une liste spécifique simplifiée dont l'objectif est de faire ressortir pour chaque groupe taxonomique, les enjeux en termes d'espèces patrimoniales. Cette liste figure dans le corps du présent document et est déclinée pour chaque groupe taxonomique. L'élaboration de cette liste repose sur l'application d'une grille multicritères permettant d'évaluer la patrimonialité d'une espèce dans le cadre d'un plan de gestion (Cf. page suivante). Pour chaque espèce les champs renseignés sont : *nom vernaculaire/nom scientifique, statut biologique ou milieux fréquentés, statuts réglementaires, statuts de conservation.*

Tab.1 : Critères utilisés pour élaborer les listes spécifiques « patrimoniales »

Pour chaque groupe, les espèces retenues remplissent au moins une condition.

Groupe	Statuts réglementaires		Statuts de conservation	
	DHFF	DO	LRN	LRR
<b>Grands Mammifères</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP
<b>Micromammifères</b>		-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts
<b>Chiroptères</b>	Présence sur l'annexe II	-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP
<b>Oiseaux nicheurs</b>	-	Présence sur l'annexe I	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP
<b>Reptiles</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	-	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP
<b>Amphibiens</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP
<b>Odonates</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	-	Présence sur la liste, tous statuts
<b>Orthoptères</b>	-	-	Présence sur la liste – Priorités 1, 2 et 3	Présence sur la liste, tous statuts
<b>Lépidoptères</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts
<b>Autre entomofaune</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	-	Présence sur la liste, tous statuts
<b>Poissons</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP
<b>Crustacés / Mollusques</b>	Présence sur les annexes II ou IV	-	Présence sur la liste – statuts CR, EN et VU	Présence sur la liste, tous statuts sauf AS et AP

Liste de la faune patrimoniale

Espèces	Dernière année obs.	Statut bio.	Type de milieu (sur le site)	Effectifs (indicatif)	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
					DH/DO	PN	LRN	LRR			
<b>LEPIDOPTERES RHOPALOCERES</b>											
<b>Gazé</b> <i>Aporia crataegi</i>	2007	-	Haies, prairies buissonneuses fleuries	?	-	-	-	x	AR	★	△△

Espèces	Dernière année obs.	Statut bio.	Type de milieu (sur le site)	Effectifs (indicatif)	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
					DH/DO	PN	LRN	LRR			
<b>Cuivré des marais</b> <i>Thersamolycaena dispar</i>	2015	-	Prairies humides	1 à 3 ind.	An. II et IV	x	-	x	R	★★★	△
<b>Mélitée noirâtre</b> <i>Melitaea diamina</i>	2015	-	Prairies humides	3 ind.	-	-	-	x	AR	★	△
<b>ORTHOPTERES</b>											
<b>Criquet ensanglanté</b> <i>Stethophyma grossum</i>	2014	-	Prairies humides	?	-	-	3	x	AR	★★	△
<b>OISEAUX</b>											
<b>Tarier des prés</b> <i>Saxicola rubetra</i>	2015	Nicheur certain	Prairies	3 ind.	-	x	VU	E	RR	★★★	△
<b>Vanneau huppé</b> <i>Vanellus vanellus</i>	2006	Nicheur certain	Prairies	?	-	-	-	E	AR	★★	△△

**Légende :**
**Statut protection / menaces**

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

LRN : Liste rouge nationale ; pour Orthoptères (SARDET &amp; DEFAUT, 2004) (nat. = national, nem. = domaine néomoral)

→ 4 = espèces non menacées, 3 = espèces menacées, à surveiller, 2 = espèces fortement menacées d'extinction)

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007)

**Valeur patrimoniale** = Très Forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★)

**Degré de menace sur le site** = Fort (△△△), Moyen (△△), Faible (△)

## **IV – FONCTIONNALITES**

Même si les prairies de Donchery et Saint-Menges d'une part, et la prairie de Létanne d'autre part, sont assez éloignées des prairies de Remilly-Aillicourt et Mairy, toutes ces prairies s'intègrent dans de vastes réseaux de prairies alluviales, assurant ainsi une bonne continuité écologique.

De plus, les prairies localisées sur les communes de Remilly-Aillicourt et Mairy font partie de la ZPS « Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers », et la prairie de Létanne s'intègre dans la ZNIEFF de type I « Prairies humides de la vallée de la Meuse, bois et pelouses des coteaux entre Létanne et Villemontry ».

## D – DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

### I – VOCATIONS ET USAGES PASSES

Plusieurs programmes visant à maintenir les caractéristiques des vallées alluviales, ont été menés pour préserver les prairies de fauche, souvent menacées par la conversion en cultures ou en peupleraie, la fertilisation excessive, responsable de la disparition de la biodiversité associée à ces milieux :

- le programme européen de protection des **Vallées Alluviales du Nord Est de la France** (Life VANEF), réalisé entre 1994 et 1998, visant à maintenir les prairies de fauche des vallées alluviales du quart nord-est de la France par le biais de la maîtrise foncière. C'est dans ce cadre que toutes les parcelles de prairies en vallées de la Meuse et de la Chiers, à l'exception de celles de Donchery et de Saint-Menges, ont été acquises en propre par le Conservatoire ou en copropriété avec les communes ou les structures intercommunales concernées.  
Ces prairies ont ensuite été mises à disposition d'agriculteurs à titre gratuit, qui les fauchent tout en respectant plusieurs contraintes (fauche tardive après le 10 juillet, pas de fertilisation) (*GALAND N., 2008*).
- l'**Opération Groupée d'Aménagement Foncier dite d'Environnement** (OGAF-Environnement) a été proposée en 1995 aux agriculteurs de ces vallées. En compensation de l'application de pratiques favorables aux espèces animales et végétales et respectueuses de

l'environnement (fauche tardive, fertilisation limitée, reconversion de terres arables en prairie), les agriculteurs contractants étaient indemnisés selon le niveau de contrainte qu'ils avaient choisi. Consistant en un simple arrêt des pratiques intensives, cette opération est un moyen de restauration passive (*GALAND N., 2008*).

Parmi les parcelles acquises par le Conservatoire pendant le programme VANEF, seules la prairie de Létanne et l'une des prairies de Mairy ont fait l'objet d'une contractualisation pendant l'OGAF (contrat D/A pour la prairie de Mairy : reconversion de terres labourées en herbages extensifs suivie en seconde année d'un contrat avec fauche tardive au 15 juillet et peu ou pas de fertilisation, contrat C pour la parcelle ZA 5 de la prairie de Létanne : date de fauche au 15 juin) (*GALAND N., 2008*).

La plupart des parcelles de l'ECG étaient anciennement exploitées en tant que prairies (de fauche et/ou de pâture). Seules les prairies « Les Bannets » à Remilly-Aillicourt et « La Socque » à Mairy étaient utilisées comme culture de maïs.

Remarque : la prairie « La Socque » n'a été cultivée en maïs qu'en 1993-1994.

## E – SYNTHÈSE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX

Enjeu de conservation	Niveau d'enjeu	Justification	Menace	Priorité d'intervention
Prairie para-tourbeuse et prairies hygrophiles à mésophiles de fauche et de pâture	Fort	Habitats rares à très rares et en voie rapide de disparition	Reconversion en cultures, en plantations, drainage, intensification des pratiques agricoles	1
<p><i>Remarque : Toutes les espèces patrimoniales ne sont pas individualisées en termes d'enjeux. Elles sont dans la majorité des cas regroupées avec les enjeux liés aux habitats. Nous considérons en effet ici, que les actions permettant de maintenir ces habitats seront favorables aux espèces. Par contre ces espèces peuvent impliquer des préconisations particulières pour les opérations de gestion.</i></p>				

Le principal enjeu de conservation, dans l'état actuel des connaissances, concernent le maintien des habitats de prairies, dans un bon état de conservation afin de préserver les espèces animales et végétales qui y sont inféodées.

D'autres enjeux pourraient apparaître suite aux inventaires et études à venir.

## F – FACTEURS D’INFLUENCE

---

Principaux facteurs influençant les enjeux de conservation

Enjeux	Facteurs naturels et anthropiques	Type d’influence	Intensité
Prairies	Reconversion en culture	Négative	Nulle
	Plantations	Négative	Nulle
	Drainage	Négative	Nulle
	Intensification des pratiques agricoles	Négative	Faible
	Embroussaillage	Négative	Nulle

## G – OBJECTIFS DE CONSERVATION ET PLAN D’ACTIONS

---

**Seuls les objectifs et les actions liés à la conservation des habitats et des espèces sont détaillés dans les tableaux des pages suivantes. Ils découlent directement des principaux enjeux décrits précédemment.**

D’autres actions plus transversales et qu’on pourrait qualifier de la « gestion courante » des sites ne sont pas détaillées. Il s’agit de :

- La **gestion administrative et financière** : programmation annuelle des actions, recherche de financements, conventions avec des agriculteurs...
- L’**évaluation** périodique de la gestion et l’**actualisation** du plan de gestion
- L’**amélioration des connaissances** : inventaires, études
- Le **contact** avec les acteurs concernés par le site : propriétaires, gestionnaires, élus, usagers
- La **sensibilisation** : animations nature, lettres d’information, sentier pédagogique
- La **surveillance** : visites visant à constater d’éventuelles dégradations

Les codes utilisés pour les opérations de gestion sont définis selon la nomenclature utilisée pour les plans de gestion des Réserves Naturelles (RNF, ATEN, 2006) :

- TU** : travaux uniques, équipements ;
- TE** : travaux d’entretien, maintenance ;
- SE** : suivis, études, inventaires ;
- RE** : recherche ;
- PI** : pédagogie, informations, animations ;
- PO** : police de la nature ;
- AD** : gestion administrative.

## I. ORGANISATION ET ARBORESCENCE DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS

Objectifs du plan	Opérations	Code priorité
1.1. Maintenir les habitats de prairies dans un bon état de conservation	TE.1 / Fauche tardive et absence de fertilisation des prairies	1
	TE.2 / Pâturage extensif des prairies	1
	SE.1 / Suivi de l'état de conservation des habitats patrimoniaux	1
	SE.2 / Suivi des cortèges floristiques	2
	SE.3 / Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	1
	SE.4 / Suivi des populations d'orthoptères	1
	SE.5 / Inventaire des oiseaux nicheurs	1
2.1 Mettre en place une gestion forestière proche des processus de dynamique naturelle	TE.3 / Absence d'intervention sur les boisements humides	1
3.1 Améliorer les connaissances sur les groupes d'espèces	SE.2 / Suivi des cortèges floristiques	2
	SE.3 / Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	1
	SE.4 / Suivi des populations d'orthoptères	1
	SE.5 / Inventaire des oiseaux nicheurs	1
	SE.6 / Inventaire des chiroptères	2
	4.1 Informer et sensibiliser la population et les acteurs locaux	PI.1 / Réalisation d'animations de découverte du patrimoine naturel
PI.2 / Suivi du relationnel avec les acteurs locaux		2
5.1 Evaluer et réorienter au besoin la gestion	AD.1 / Evaluation décennale du plan de gestion et réalisation du nouveau plan de gestion	1
5.2 Assurer la gestion courante	AD.2 / Programmation et suivi annuel de la mise en place des opérations	1
	PO.1 / Missions de surveillance	2

## II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS

Objectif 1	Maintenir les habitats de prairies dans un bon état de conservation	
<p><i>Habitats et espèces ciblées</i></p>	<p>Prairie para-tourbeuse (code Corine 37.31)                      Prairies hygrophiles de fauche (code Corine 53.211)                      Prairies mésohygrophiles de fauche (code Corine 37.21)                      Prairies mésohygrophiles pâturées (code Corine 37.21)                      Prairies mésophiles de fauche (code Corine 38.22)                      Prairie mésophile pâturée (code Corine 38.1)                      Cortèges d'espèces typiques</p>	
<p><i>Facteurs influençant l'état de conservation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique naturelle (évolution vers des mégaphorbiaies)</li> <li>• Anciennes cultures réensemencées : prairies encore en cours d'évolution</li> </ul>	
<p><i>Résultats attendus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir ou atteindre le bon état de conservation des habitats ciblés</b></li> <li>• <b>Maintenir la diversité floristique et les espèces caractéristiques à fortes exigences écologiques</b></li> <li>• <b>Maintenir la diversité faunistique et les espèces caractéristiques à fortes exigences écologiques</b></li> </ul>	
<p><i>Indicateurs de</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface des habitats ciblés</li> <li>• Evolution de l'état de conservation des</li> </ul>	

Actions à mettre en œuvre		
Code	Intitulé	Commentaires, préconisations
<b>Opérations liées à la gestion des habitats</b>		
TE 1	Fauche tardive et absence de fertilisation des prairies	Entretien des prairies par fauche, de manière récurrente, afin de conserver une végétation prairiale diversifiée.
TE 2	Pâturage extensif	Entretien de la prairie de Donchery par pâturage extensif, afin de conserver une végétation prairiale diversifiée. Les autres prairies de l'ECG faisant l'objet d'un pâturage sur le regain, doivent également être gérées par pâturage extensif.
<b>Opérations liées aux suivis des indicateurs de résultats</b>		
SE 1	Suivi de l'état de conservation des habitats	
SE 2	Suivi des cortèges floristiques	
SE 3	Inventaire et suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	
SE 4	Inventaire et suivi des populations d'orthoptères	
SE 5	Inventaire des oiseaux nicheurs	

*résultats*

habitats ciblés (indice de diversité,  
indice trophique)

- Evolution de la composition et de la richesse des cortèges d'orthoptères et de lépidoptères rhopalocères
- Présence des espèces faune/flore à fortes exigences écologiques

Objectif 2	Mettre en place une gestion forestière proche des processus de dynamique naturelle	
<i>Habitats et espèces ciblés</i>	Formations riveraines de saules (code Corine 44.1)	
<i>Facteurs influençant l'état de conservation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique naturelle</li> <li>• Divagation naturelle du lit mineur de la rivière</li> <li>• Inondation temporaire</li> <li>• Facteurs anthropiques (aménagements hydrauliques, pollutions)</li> </ul>	
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette action répond à un objectif de naturalité. Les différentes ripisylves présentes sur certaines prairies permettent d'accroître la diversité écologique (en particulier avifaunistique). Dans ce contexte, le Conservatoire estime qu'il n'est pas nécessaire d'intervenir sur ces milieux et souhaite les laisser évoluer librement.</li> <li>• Maintien des ripisylves</li> <li>• Améliorer les connaissances sur les potentialités faunistiques de ce type d'habitat</li> </ul>	
<i>Indicateurs de résultats</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• -</li> </ul>	

Actions à mettre en œuvre		
Code	Intitulé	Commentaires, préconisations
<b>Opérations liées à la gestion des habitats</b>		
TE.3	Absence d'intervention sur les boisements humides.	-

### III. DESCRIPTION DES ACTIONS

#### 1. Travaux d'entretien, maintenance (TE)

Action TE 1	Fauche tardive et absence de fertilisation des prairies <span style="float: right;">Priorité <b>1</b> <b>2</b> <b>3</b></span>
<i>Description de l'action</i>	L'entretien général des prairies devra être poursuivi au travers d'une gestion extensive de la prairie par fauche tardive et absence de fertilisation. Cette fauche permet d'éviter l'évolution des habitats de prairies vers des habitats de mégaphorbiaies.
<i>Surface d'intervention</i>	prairie de la « Boucle d'Iges » à Saint-Menges : ~ 1.48 ha ; prairie « Les bannets » à Remilly-Aillicourt : ~ 1.8 ha ; prairie « La Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt : ~ 5.5 ha ; prairie les « Petites Aisances » à Remilly-Aillicourt : ~ 1.84 ha ; prairie de « La Plate Pierre/La Socque » à Mairy : ~ 7.79 ha ; prairie de « La Patte d'Oie » à Mairy : ~ 3.07 ha ; prairie de « La Culée Bouteille » à Létanne : ~ 2.32 ha.
<i>Organisation générale</i>	Convention de mise à disposition gratuite.  <u>Dispositions générales liées à la nature du terrain :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terres concernées seront maintenues en prairies de fauche ;</li> <li>- la conservation des éléments du paysage (haies, bosquets, arbres isolés) devra être assurée. Cette disposition ne concerne pas les travaux d'entretien courant qui devront être réalisés en accord avec le Conservatoire ;</li> <li>- les pratiques de feu sont interdites ;</li> <li>- tout amendement minéral ou organique est interdit ;</li> <li>- toute utilisation de produits chimiques phytosanitaires de toute nature est interdite ;</li> <li>- les travaux d'entretien courant et les dégâts éventuels causés à la clôture seront assurés par le bénéficiaire. En cas de coupe d'arbres ou d'arbustes aux abords de la clôture, le Conservatoire devra obligatoirement en être averti au préalable.</li> </ul> <u>Dispositions générales liées à la gestion de la prairie :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une première coupe avec exportation de la végétation au plus tôt le <b>10 juillet</b> afin de préserver les nichées</li> </ul>

- d'oiseaux et la faune en général ;
- la coupe devra s'effectuer de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle afin de préserver les différentes espèces d'oiseaux ou de mammifères en les rabattant vers les zones refuges (coupe appelée « fauche sympa ») ;
- respecter une vitesse de fauche réduite permettant la fuite de la petite faune présente sur la parcelle (10 km / heure maximum) ;
- deux bandes non coupées de 5 à 10 mètres de largeur (selon les prairies) sur la longueur de la parcelle devront être conservées afin de constituer des zones refuges pour la faune (oiseaux, mammifères, insectes,...). La position de ces bandes sera modifiée d'une année sur l'autre.
- tout semis, passage à la griffe ou passage du niveleur est interdit sauf autorisation exceptionnelle et préalable du Conservatoire ;
- le regain pourra être coupé de nouveau 3 semaines au moins après la première coupe. Les zones refuges devront être fauchées ;
- le bénéficiaire s'engage à prévenir le Conservatoire des dates de fauche au minimum la veille de leur réalisation ;
- enregistrer les dates d'interventions.

Les prairies « Petites Aisances » à Remilly-Aillicourt, « La Plate Pierre/La Socque » à Mairy et de Létanne, peuvent faire l'objet d'un pâturage sur le regain, selon les modalités suivantes :

- le regain pourra être pâturé, 3 semaines au moins après la première coupe, avec un chargement extensif instantané inférieur à 1,4 UGB/ha ;
- le pâturage du regain est autorisé jusqu'au 31 octobre ;
- le bénéficiaire s'engage à prévenir le Conservatoire des dates de pâturage au minimum la veille de leur réalisation ;
- enregistrer les dates d'interventions.

*Pilote de l'action*

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

*Calendrier d'intervention*

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Fauche tardive des prairies et absence de fertilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Agriculteurs locaux (conventions de mise à disposition gratuite)
Suivi des opérations (conventions + suivi	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	CENCA

fauche)												
<b>Total (j.)</b>	<b>3</b>	<b>30</b>										
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Fauche tardive des prairies et absence de fertilisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Agriculteurs locaux (conventions de mise à disposition gratuite)
Suivi des opérations (conventions + suivi fauche)	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	13200	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>1320</b>	<b>13200</b>										

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

Action TE 2	Pâturage extensif des prairies											Priorité	
<i>Description de l'action</i>	<p>Cette action concerne uniquement la prairie de Donchery, pour des raisons pratiques. Toutefois, comme pour les autres prairies, l'entretien général de cette prairie devra être poursuivi au travers d'une gestion extensive.</p> <p>Ce pâturage permet d'éviter l'évolution des habitats de prairies vers des habitats de mégaphorbiaies.</p>												<div style="display: flex; gap: 5px;"> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">3</span> </div>
<i>Surface d'intervention</i>	prairie de la « Boucle d'Iges » à Donchery : ~ 3.44 ha.												
<i>Organisation générale</i>	<p>Convention de mise à disposition gratuite.</p> <p>Le pâturage sur la prairie de Donchery doit se faire selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pâturage possible du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, avec un chargement extensif instantané inférieur à 1,4 UGB/ha ;</li> <li>- le bénéficiaire s'engage à prévenir le Conservatoire des dates de pâturage au minimum la veille de leur réalisation ;</li> <li>- enregistrer les dates d'interventions.</li> </ul>												
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne												
<i>Calendrier d'intervention</i>													
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Pâturage extensif des prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Agriculteurs locaux (conventions de mise à disposition gratuite)	
Suivi des opérations (conventions + suivi pâturage)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	CENCA	
<b>Total (j.)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>		
<i>Estimation financière</i>													
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		

Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08) – Plan de gestion 2015-2024

Pâturage extensif des prairies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Agriculteurs locaux (conventions de mise à disposition gratuite)  CENCA
Suivi des opérations (conventions + suivi pâturage)	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400	
<b>Total (€)</b>	<b>440</b>	<b>4400</b>										

*Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:* 440 €

Action TE 3	<b>Priorité</b>												
<b>Absence d'intervention sur les boisements humides</b>													
<div style="display: flex; justify-content: flex-end; gap: 10px;"> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">3</span> </div>													
<i>Description de l'action</i>	Cette opération consiste à laisser évoluer les habitats en libre dynamique.												
<i>Surface d'intervention</i>	prairie de la « Boucle d'Iges » à Donchery : ~ 0.42 ha ; prairie « La Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt: ~ 0.31 ha.												
<i>Organisation générale</i>	Aucune intervention exception faite pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les éventuels travaux effectués par la fédération de pêche qui devront être faits en étroite concertation avec le CENCA ;</li> <li>- les éventuels travaux de sécurisation.</li> </ul>												
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne												
<i>Calendrier d'intervention</i>													
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Absence d'intervention sur les boisements humides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	CENCA
<b>Total (j.)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Estimation financière</i>													
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Absence d'intervention sur les boisements humides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

## 2. Inventaires et suivis écologiques (SE)

<b>Action</b>  <b>SE 1</b>	<b>Suivi de l'état de conservation des habitats patrimoniaux</b> <div style="float: right;"> <b>Priorité</b>   </div>
<i>Description de l'action</i>	<p>Cette opération consiste à réaliser périodiquement sur des bases similaires, le suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats. Cela permettra d'analyser les effets des opérations de gestion mises en place sur les prairies.</p>
<i>Surface d'intervention</i>	<p>Ce suivi concerne les habitats de prairies para-tourbeuses, mésohygrophiles et mésophiles de fauche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>prairie de la « Boucle d'Iges » à Saint-Menges : ~ 1.4 ha ;</li> <li>prairie « Les bannets » à Remilly-Aillicourt : ~ 1.8 ha ;</li> <li>prairie « La Bonne Fâche » à Remilly-Aillicourt : ~ 5.18 ha ;</li> <li>prairie les « Petites Aisances » à Remilly-Aillicourt : ~ 1.83 ha ;</li> <li>prairie de « La Plate Pierre/La Socque » à Mairy : ~ 7.5 ha ;</li> <li>prairie de « La Patte d'Oie » à Mairy : ~ 2.15 ha ;</li> <li>prairie de « La Culée Bouteille » à Létanne : ~ 1.57 ha.</li> </ul> <p><u>Remarque</u> : l'habitat « prairie mésohygrophile de fauche » présent sur quelques centaines de m<sup>2</sup> sur la prairie de la « Boucle d'Iges » à Donchery étant pâturé une grande partie de l'année, son état de conservation ne sera pas évalué.</p>
<i>Organisation générale</i>	<p>Etude de l'évolution spécifique et surfacique des habitats de prairies para-tourbeuses, mésohygrophiles et mésophiles de fauche (réalisation de relevés floristiques et suivi de la surface).</p> <p>Opération à réaliser une fois sur une période de 10 ans (c'est-à-dire 5 ans après la réalisation du plan de gestion).</p> <p>Au sein de chacun de ces habitats naturels à évaluer, l'objectif est dans un premier temps de définir visuellement des entités homogènes (à l'aide de la photo aérienne et du terrain). Ensuite, chaque faciès de dégradation identifié est évalué au regard de l'habitat en bon état de conservation (par exemple, une prairie de fauche fortement envahie par des espèces caractéristiques des pâtures est considéré comme une prairie de fauche dégradée).</p> <p>Cette analyse devra être réalisée en fonction de 2 principaux paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la structure et la fonctionnalité du milieu, déclinées en différents critères (diversité, structure, dynamique) ;</li> <li>- la vulnérabilité (altérations affectant le milieu comme le taux de matière en suspension, l'embroussaillage naturel, l'envasement...).</li> </ul> <p>Cette analyse nécessitera pour chaque critère une méthode d'évaluation précise : relevés phytosociologiques, estimation visuelle sur le terrain. Les relevés phytosociologiques réalisés pourront être localisés précisément afin d'être à nouveau réalisés lors d'un prochain passage.</p>

Année N+10 : évaluation décennale du plan de gestion (suivi de la surface et de l'état de conservation des habitats). Il s'agit de faire un bilan qualitatif et quantitatif de l'état de conservation du patrimoine naturel des prairies étudiées avant la définition des préconisations de gestion du prochain plan de gestion. Suivi en lien avec l'action « AD.1 Evaluation du plan de gestion ». Cette cartographie et analyse de l'état de conservation devront se concentrer sur les secteurs de prairies paratourbeuses, mésohygrophiles et mésophiles de fauche. Chaque habitat devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation de son état de conservation en se basant sur les résultats des années précédentes pour les habitats déjà analysés. Elle permettra d'analyser la surface de chaque habitat naturel et de déterminer son état de conservation.

*Pilote de l'action*

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

*Calendrier d'intervention*

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi de l'état de conservation des habitats	-	-	-	-	3	-	-	-	-	3	6	CENCA
Suivi des opérations	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5	10	CENCA
<b>Total (j.)</b>	-	-	-	-	<b>8</b>	-	-	-	-	<b>8</b>	<b>16</b>	

*Estimation financière*

Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi de l'état de conservation des habitats	0	0	0	0	1320	0	0	0	0	1320	2640	CENCA
Suivi des opérations	0	0	0	0	2200	0	0	0	0	2200	4400	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3520</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3520</b>	<b>7040</b>	

*Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:* 440 €

<p><b>Action</b></p> <p><b>SE 2</b></p>	<p><b>Suivi des cortèges floristiques</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Priorité</b></p> <p style="text-align: right;">1 2 3</p>
<p><i>Description de l'action</i></p>	<p>Cette opération consiste à mettre en place des inventaires botaniques visant à compléter la connaissance de la diversité floristique des prairies mais également à suivre les espèces patrimoniales.</p>
<p><i>Surface d'intervention</i></p>	<p>Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha</p>
<p><i>Organisation générale</i></p>	<p>La flore sera étudiée par cheminement aléatoire au sein des différents habitats naturels présents sur les prairies étudiées. Toutes les espèces contactées seront notées. Les effectifs des espèces patrimoniales seront estimés, à l'unité dans la mesure du possible. Un passage par mois à partir d'avril (mars pour les boisements) à septembre (ensemble de la saison de végétation) sera effectué afin de couvrir au maximum la période de floraison.</p> <p>Les espèces patrimoniales seront localisées au GPS afin de mettre en œuvre un autre suivi spécifique :</p> <p>Réalisé périodiquement sur des bases similaires, le suivi de la flore patrimoniale permet d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur les prairies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les prairies sont prospectées dans leur entièreté aux périodes optimales de floraison des espèces, à chaque fois que des pieds d'une espèce cible sont rencontrés, le centroïde de la station est référencé à l'aide d'un GPS et le nombre d'individus comptabilisé. Dans le cas des stations aux effectifs importants, une estimation de la population est réalisée en arrondissant ci-possible à la dizaine près. Dans le cas des stations étendues (&gt; 400 m<sup>2</sup>), celles-ci sont découpées en sous-unités en prenant des points de repère dans le paysage (arbres ...). Le centroïde de ces sous-unités est référencé à l'aide d'un GPS et le nombre d'individus est comptabilisé ;</li> <li>- L'ensemble des points GPS pour une espèce est transféré sous un logiciel SIG. Une grille de 20x20 mètres est superposée aux points GPS. Celle-ci sert de support pour représenter la répartition de l'espèce et son abondance sur cartographie.</li> </ul> <p>Les espèces ciblées sont pour le moment : <i>Stellaria palustris</i>, <i>Oenanthe peucedanifolia</i>, <i>Oenanthe silaifolia</i>, <i>Pedicularis palustris</i>, <i>Catabrosa aquatica</i>.</p> <p>Du fait de sa grande rareté, seule la Pédiculaire des marais est suivie tous les ans pendant 5 ans. Puis, suivant les résultats obtenus, le suivi pourra être adapté.</p> <p><b>Remarque : les suivis scientifiques étant à présent réfléchis à l'échelle régionale, le suivi des cortèges floristiques et la première année de suivi de la Pédiculaire des marais ont ainsi été programmés en 2015 (année N+1). Les premiers résultats de ces études ont donc été intégrés au présent plan de gestion.</b></p> <p><b>Les années de réalisation des suivis sont donc susceptibles d'évoluer au cours de la période du plan de gestion.</b></p>
<p><i>Pilote de l'action</i></p>	<p>Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne</p>

<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des cortèges floristiques	7	2	2	2	2	-	-	7	-	-	22	CENCA
Analyse des résultats	2	1	1	1	1	-	-	2	-	-	8	CENCA
<b>Total (j.)</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des cortèges floristiques	3080	880	880	880	880	0	0	3080	0	0	9680	CENCA
Analyse des résultats	880	440	440	440	440	0	0	880	0	0	3520	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>3960</b>	<b>1320</b>	<b>1320</b>	<b>1320</b>	<b>1320</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3960</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13200</b>	

*Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:* 440 €

Action  SE 3	Priorité											
<i>Description de l'action</i>	<p><b>Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères</b></p> <p>Cette opération consiste à mettre en place un suivi des Lépidoptères rhopalocères ce qui permettra de compléter la liste des espèces présentes sur les prairies étudiées afin de dresser une liste quasi exhaustive. Le suivi permettra d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur les prairies.</p>											
<i>Surface d'intervention</i>	Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha											
<i>Organisation générale</i>	<p>L'inventaire sera réalisé par cheminement aléatoire au filet avec capture-identification-relâcher. 6 passages seront réalisés : mi-mai, début juin, mi-juin-fin juin, début juillet, fin juillet, fin août-début septembre afin de rechercher l'exhaustivité. Lors des prospections les effectifs seront estimés (catégorie : 1, 2-3, 3-5, 5-10, 10-20 individus...) pour avoir une idée de la taille des populations et des périodes de vol.</p> <p>Ce suivi doit être réalisé deux années consécutives. En effet, les populations d'insectes peuvent varier d'une année sur l'autre, notamment en raison des aléas climatiques. Il est donc préférable de réaliser les suivis entomologiques sur au moins deux années consécutives.</p> <p>Les différents indices pouvant prouver la reproduction (accouplements, pontes) des espèces patrimoniales (Cuivré des marais, Gazé, Mélitée noirâtre) seront notés.</p> <p><b>Remarque : les suivis scientifiques étant à présent réfléchis à l'échelle régionale, le suivi des populations de lépidoptères rhopalocères a ainsi été programmé en 2015 (année N+1). Les premiers résultats de cette étude ont donc été intégrés au présent plan de gestion.</b></p> <p><b>Les années de réalisation des suivis sont donc susceptibles d'évoluer au cours de la période du plan de gestion.</b></p>											
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	12	12	-	-	-	-	12	12	-	-	48	CENCA
Analyse des résultats	1.5	1.5	-	-	-	-	1.5	1.5	-	-	6	CENCA
<b>Total (j.)</b>	<b>13.5</b>	<b>13.5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13.5</b>	<b>13.5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	

<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	5280	5280	0	0	0	0	5280	5280	0	0	21120	CENCA
Analyse des résultats	660	660	0	0	0	0	660	660	0	0	2640	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>5940</b>	<b>5940</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5940</b>	<b>5940</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23760</b>	

*Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:* 440 €

Action SE 4	Suivi des populations d'orthoptères											Priorité	
<i>Description de l'action</i>	<p>Cette opération consiste à mettre en place un suivi des Orthoptères ce qui permettra de compléter la liste des espèces présentes sur les prairies étudiées afin de dresser une liste quasi exhaustive.</p> <p>Ce suivi permettra d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur les prairies.</p>												<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">3</span> </div>
<i>Surface d'intervention</i>	Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha												
<i>Organisation générale</i>	<p>Il est plus délicat d'estimer les effectifs pour les orthoptères. Les méthodes de capture au filet et identification de l'espèce à l'écoute devront plutôt permettre de décrire la composition du cortège : dominance de telle(s) espèce(s), telle (s) autre(s) rare(s) ou peu commune (s). Ces points d'écoute seront réalisés pour chaque type d'habitats.</p> <p>1 passage fin août-début septembre.</p> <p>Ce suivi doit être réalisé deux années consécutives. En effet, les populations d'insectes peuvent varier d'une année sur l'autre, notamment en raison des aléas climatiques. Il est donc préférable de réaliser les suivis entomologiques sur au moins deux années consécutives.</p> <p><b>Remarque :</b> les suivis scientifiques étant à présent réfléchis à l'échelle régionale, les années de réalisation des suivis sont donc susceptibles d'évoluer au cours de la période du plan de gestion.</p>												
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne												
<i>Calendrier d'intervention</i>													
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Suivi des populations d'orthoptères	-	-	3	3	-	-	-	-	3	3	12	CENCA	
Analyse des résultats	-	-	1	1	-	-	-	-	1	1	4	CENCA	
<b>Total (j.)</b>	-	-	<b>4</b>	<b>4</b>	-	-	-	-	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>16</b>		
<i>Estimation financière</i>													
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		

Suivi des populations d'orthoptères	0	0	1320	1320	0	0	0	0	1320	1320	5280	CENCA
Analyse des résultats	0	0	440	440	0	0	0	0	440	440	1760	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1760</b>	<b>1760</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1760</b>	<b>1760</b>	<b>7040</b>	

*Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:* 440 €

Action												Priorité
<b>SE 5</b>	<b>Inventaire des oiseaux nicheurs</b>											<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">3</span> </div>
<i>Description de l'action</i>	Cette opération consiste à réaliser un inventaire de l'avifaune nicheuse et une cartographie des territoires des individus observés.											
<i>Surface d'intervention</i>	Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha											
<i>Organisation générale</i>	2 passages seront effectués en mai avec au moins 3 semaines d'écart (de façon à contacter à la fois les espèces précoces et les espèces plus tardives) pour les espèces diurnes. Réalisation d'une cartographie des territoires occupés par les espèces patrimoniales. Les principales espèces « cibles » sont pour le moment le Tarier des prés et le Vanneau huppé.  <b>Remarque : les suivis scientifiques étant à présent réfléchis à l'échelle régionale, les années de réalisation des suivis sont donc susceptibles d'évoluer au cours de la période du plan de gestion.</b>											
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire des oiseaux nicheurs	-	6	6	-	-	-	-	6	6	-	24	ReNArd
Suivi des opérations	-	2	2	-	-	-	-	2	2	-	8	CENCA
<b>Total (j.)</b>	-	<b>8</b>	<b>8</b>	-	-	-	-	<b>8</b>	<b>8</b>	-	<b>32</b>	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire des oiseaux nicheurs	0	Devis	Devis	0	0	0	0	Devis	Devis	0	Devis	ReNArd
Suivi des opérations	0	Devis	Devis	0	0	0	0	Devis	Devis	0	Devis	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>0</b>	Devis	Devis	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Devis	Devis	<b>0</b>	Devis	

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de: 440 €**

<p><b>Action</b></p> <p><b>SE 6</b></p>	<p><b>Inventaire des chiroptères</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Priorité</b></p> <p style="text-align: right;">1 2 3</p>
<p><i>Description de l'action</i></p>	<p>Cette opération consiste à mettre en place un inventaire des Chiroptères afin de dresser une liste quasi exhaustive des espèces fréquentant les prairies de l'ECG.</p>
<p><i>Surface d'intervention</i></p>	<p>Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha</p>
<p><i>Organisation générale</i></p>	<p><u>Ecoute acoustique :</u> L'écoute acoustique, réalisée à l'aide d'un détecteur d'ultrasons, permet d'inventorier les espèces de chauves-souris dans une zone donnée. Les détecteurs transforment les émissions ultrasonores produites par les chauves-souris en sons audibles pour l'homme. Les deux modes de transformation des sons les plus fréquemment utilisés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'hétérodyne, qui permet la différenciation de groupes d'espèces et l'évaluation de l'activité ;</li> <li>- l'expansion de temps, qui permet une identification à l'espèce, mais ne permet pas de définir une activité. Ce mode est impératif pour identifier les espèces du genre « Murin », grâce à une analyse sur ordinateur.</li> </ul> <p>Un détecteur « hétérodyne + expansion de temps » (Petterson D240x) sera utilisé.</p> <p><u>Mise en évidence des territoires de chasse :</u> Le protocole consiste à réaliser des points d'écoute de 5 minutes en échantillonnant les différents milieux représentatifs du site. Cela permet de définir les milieux favorables en fonction des espèces de chauves-souris. Les points d'écoute permettront d'échantillonner les différents types de terrains de chasse (prairies, lisières de boisements, rivière, etc.). Les prospections de terrain seront réalisées en respectant les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Température supérieure à 10°C ;</li> <li>- Vent nul ou faible ;</li> <li>- Prospections entre 0,5 et 2 heures après le coucher du soleil (période d'activité maximale pour les chauves-souris).</li> </ul> <p>Sur chaque point d'écoute, le nombre de contacts sera comptabilisé par groupe d'espèces (mode hétérodyne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- groupe Noctules, qui comprend les 2 espèces de Noctules ;</li> <li>- groupe Sérotines, qui comprend l'espèce Sérotine commune ;</li> <li>- groupe Pipistrelles, qui comprend les 4 espèces de Pipistrelles ;</li> <li>- groupe Murins, qui comprend toutes les espèces de Murin ainsi que le Grand Murin, les Oreillards et la Barbastelle ;</li> <li>- groupe Rhinolophes, qui comprend les 2 espèces de Rhinolophes.</li> </ul> <p>L'enregistrement des sons permettra dans un second temps de déterminer les espèces contactées par point. C'est la période estivale qui sera étudiée (mise bas et élevage des jeunes), en juin/juillet. 2 passages par année seront réalisés.</p>

**Remarque :** les suivis scientifiques étant à présent réfléchis à l'échelle régionale, les années de réalisation des suivis sont donc susceptibles d'évoluer au cours de la période du plan de gestion.

*Pilote de l'action*

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

*Calendrier d'intervention*

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire des chiroptères	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	6	CENCA
Analyse des résultats	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	CENCA
<b>Total (j.)</b>	-	-	-	-	-	<b>8</b>	-	-	-	-	<b>8</b>	

*Estimation financière*

Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire des chiroptères	0	0	0	0	0	2640	0	0	0	0	2640	CENCA
Analyse des résultats	0	0	0	0	0	880	0	0	0	0	880	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3520</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3520</b>	

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

### 3. Sensibilisation et concertation locale (PI)

Action PI.1	Réalisation d'animations de découverte du patrimoine naturel											Priorité	
<i>Description de l'action</i>	Cette action consiste à organiser, occasionnellement, des visites guidées sur l'une ou l'autre prairie, pour le compte du grand public, des habitants, des élus locaux, des scolaires.												
<i>Surface d'intervention</i>	Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha												
<i>Organisation générale</i>	<p>Organisation de sorties de découvertes de la flore, de la faune, de la gestion mise en place par le Conservatoire, afin de sensibiliser à la sauvegarde des zones humides et au rôle rempli par celles-ci (écrêtage des crues, biodiversité, qualité de l'eau...).</p> <p>Les sorties seront organisées et encadrées par le Conservatoire.</p> <p>Publication d'articles de presse, référencement des sorties sur le site internet.</p> <p>Une animation nature pourra être réalisée chaque année durant le plan de gestion.</p>												
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne												
<i>Calendrier d'intervention</i>													
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Animation nature	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	CENCA	
<b>Total (j.)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>		
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Animation nature	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400	CENCA	
<b>Total (€)</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>4400</b>		

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

Action PI.2	Suivi du relationnel avec les acteurs locaux											Priorité	
<i>Description de l'action</i>	Suivi par le Conservatoire du relationnel avec les acteurs locaux, participation opportuniste à tout type de manifestation pouvant concerner les prairies gérées par le Conservatoire ou les acteurs associés.												1 2 3
<i>Surface d'intervention</i>	-												
<i>Organisation générale</i>	Participation du Conservatoire à des réunions locales, organisation de visites techniques, implication dans le développement des prairies étudiées au sujet des divers projets, échanges avec les acteurs locaux, les habitants, etc... La priorité sera donnée au relationnel avec les communes de Donchery, Saint-Menges, Remilly-Aillicourt, Mairy et Létanne, aux propriétaires privés adjacents aux prairies gérées par le Conservatoire.												
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne												
<i>Calendrier d'intervention</i>													
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Suivi du relationnel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	CENCA	
<b>Total (j.)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>		
<i>Estimation financière</i>													
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels	
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total		
Suivi du relationnel	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400	CENCA	
<b>Total (€)</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>4400</b>		

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

#### 4. Police, surveillance (PO)

Action PO.1	Missions de surveillance											Priorité
<i>Description de l'action</i>	Réaliser des passages réguliers sur les différentes prairies étudiées (fréquence et période de l'année à déterminer).											1 2 3
<i>Surface d'intervention</i>	Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha											
<i>Organisation générale</i>	1 visite / an (1 visite = 1.5 j) dans le contexte actuel. <b>Ces prairies restent peu fréquentées et la mission de surveillance ne représente pas un enjeu fort actuellement à l'échelle de la zone d'étude.</b> Si ce constat venait à évoluer, il conviendrait d'augmenter la surveillance des prairies étudiées.											
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Missions de surveillance	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	15	CENCA
<b>Total (j.)</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>15</b>	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Missions de surveillance	660	660	660	660	660	660	660	660	660	660	6600	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>6600</b>	

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

## 5. Gestion administrative et financière (AD)

Action AD.1	Priorité											
<div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center;"> <span style="margin-right: 10px;">1</span> <span style="margin-right: 10px;">2</span> <span>3</span> </div>												
<i>Description de l'action</i>	<p>Cette action consiste à faire le bilan des actions engagées à mi-étape et au bout des 10 années du plan de gestion afin de s'assurer que les objectifs fixés ont été atteints.</p> <p>Ce bilan fera apparaître l'actualisation des connaissances sur les différentes prairies étudiées et l'évaluation de chaque objectif et vérifier ainsi leur pertinence. Cela permettra d'effectuer d'éventuelles modifications du calendrier d'intervention. Ce travail constituera la base de la réalisation d'un nouveau plan de gestion.</p>											
<i>Surface d'intervention</i>	Totalité de l'entité cohérente de gestion : ~ 27,25 ha											
<i>Organisation générale</i>	<p>Actualisation et compilation des données naturalistes et les résultats des études menées.</p> <p>Modification éventuelle et/ou définition des nouveaux objectifs de gestion.</p> <p>Rédaction si nécessaire d'un nouveau document de synthèse.</p>											
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Analyse et rédaction	-	-	-	-	5	-	-	-	-	8	13	CENCA
<b>Total (j.)</b>	-	-	-	-	<b>5</b>	-	-	-	-	<b>8</b>	<b>13</b>	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Analyse et rédaction	0	0	0	0	2200	0	0	0	0	3520	5720	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3520</b>	<b>5720</b>	

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

<b>Action</b>	<b>Programmation et suivi annuel de la mise en place des opérations</b>											<b>Priorité</b>
<b>AD.2</b>												<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; margin-left: 5px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; margin-left: 5px;">3</span>
<i>Description de l'action</i>	Assurer le suivi administratif et financier inhérent aux opérations de gestion mises en place sur les prairies gérées par le Conservatoire.											
<i>Surface d'intervention</i>	-											
<i>Organisation générale</i>	Constitution des dossiers de subvention. Rédaction des rapports d'activités annuels.											
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des opérations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	CENCA
<b>Total (j.)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	€											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des opérations	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400	CENCA
<b>Total (€)</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>4400</b>	

**Estimation basée sur un coût journalier CENCA de:** 440 €

## I. PROGRAMMATION DU PLAN DE GESTION

### 1. Plan de travail

*Tab.2 : Nombre de jours de travail par opération sur la période 2015-2024*

N°	Intitulé des actions	Nombre de jours										Total
		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	
TE 1	Fauche tardive et absence de fertilisation des prairies	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
TE 2	Pâturage extensif des prairies	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
TE 3	Absence d'intervention sur les boisements humides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SE 1	Suivi de l'état de conservation des habitats patrimoniaux	0	0	0	0	8	0	0	0	0	8	16
SE 2	Suivi des cortèges floristiques	9	3	3	3	3	0	0	9	0	0	30
SE 3	Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	13,5	13,5	0	0	0	0	13,5	13,5	0	0	54
SE 4	Suivi des populations d'orthoptères	0	0	4	4	0	0	0	0	4	4	16
SE 5	Inventaire des oiseaux nicheurs	0	8	8	0	0	0	0	8	8	0	32
SE 6	Inventaire des chiroptères	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	8
PI 1	Réalisation d'animations de découverte du patrimoine naturel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
PI 2	Suivi du relationnel avec les acteurs locaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
PO 1	Missions de surveillance	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	15

N°	Intitulé des actions	Nombre de jours										
		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total
AD 1	Evaluation décennale du plan de gestion et réalisation du nouveau plan de gestion	0	0	0	0	5	0	0	0	0	8	13
AD 2	Programmation et suivi annuel de la mise en place des opérations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
<b>Total CENCA (jours)</b>		31	33	23,5	15,5	24,5	16,5	22	39	20,5	28,5	254

Nombre d'actions : **14**

## 1. Programmation indicative des moyens humains et financiers

Tab.3 : Programmation financière

N°	Intitulé des actions	Montant en €										
		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total
TE 1	Fauche tardive et absence de fertilisation des prairies	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	1320	13200
TE 2	Pâturage extensif des prairies	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400
TE 3	Absence d'intervention sur les boisements humides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SE 1	Suivi de l'état de conservation des habitats patrimoniaux	0	0	0	0	3520	0	0	0	0	3520	7040
SE 2	Suivi des cortèges floristiques	3960	1320	1320	1320	1320	0	0	3960	0	0	13200
SE 3	Suivi des populations de lépidoptères rhopalocères	5940	5940	0	0	0	0	5940	5940	0	0	23760
SE 4	Suivi des populations d'orthoptères	0	0	1760	1760	0	0	0	0	1760	1760	7040
SE 5	Inventaire des oiseaux nicheurs	0	3520	3520	0	0	0	0	3520	3520	0	14080
SE 6	Inventaire des chiroptères	0	0	0	0	0	3520	0	0	0	0	3520
PI 1	Réalisation d'animations de découverte du patrimoine naturel	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400
PI 2	Suivi du relationnel avec les acteurs locaux	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400
PO 1	Missions de surveillance	660	660	660	660	660	660	660	660	660	660	6600
AD 1	Evaluation décennale du plan de gestion et réalisation du nouveau plan de gestion	0	0	0	0	2200	0	0	0	0	3520	5720
AD 2	Programmation et suivi annuel de la mise en place des opérations	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	4400

N°	Intitulé des actions	Montant en €										
		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total
	<b>Total opérations</b>	13640	14520	10340	6820	10780	7260	9680	17160	9020	12540	111760

**Nombre d'actions :** 14

# ANNEXES

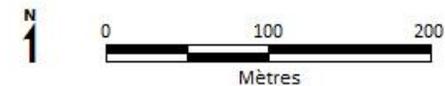
## Annexe 1 : Localisation et analyse des relevés phytosociologiques



"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"  
Communes de Donchery et Saint-Menges

## LOCALISATION DES RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES 2014

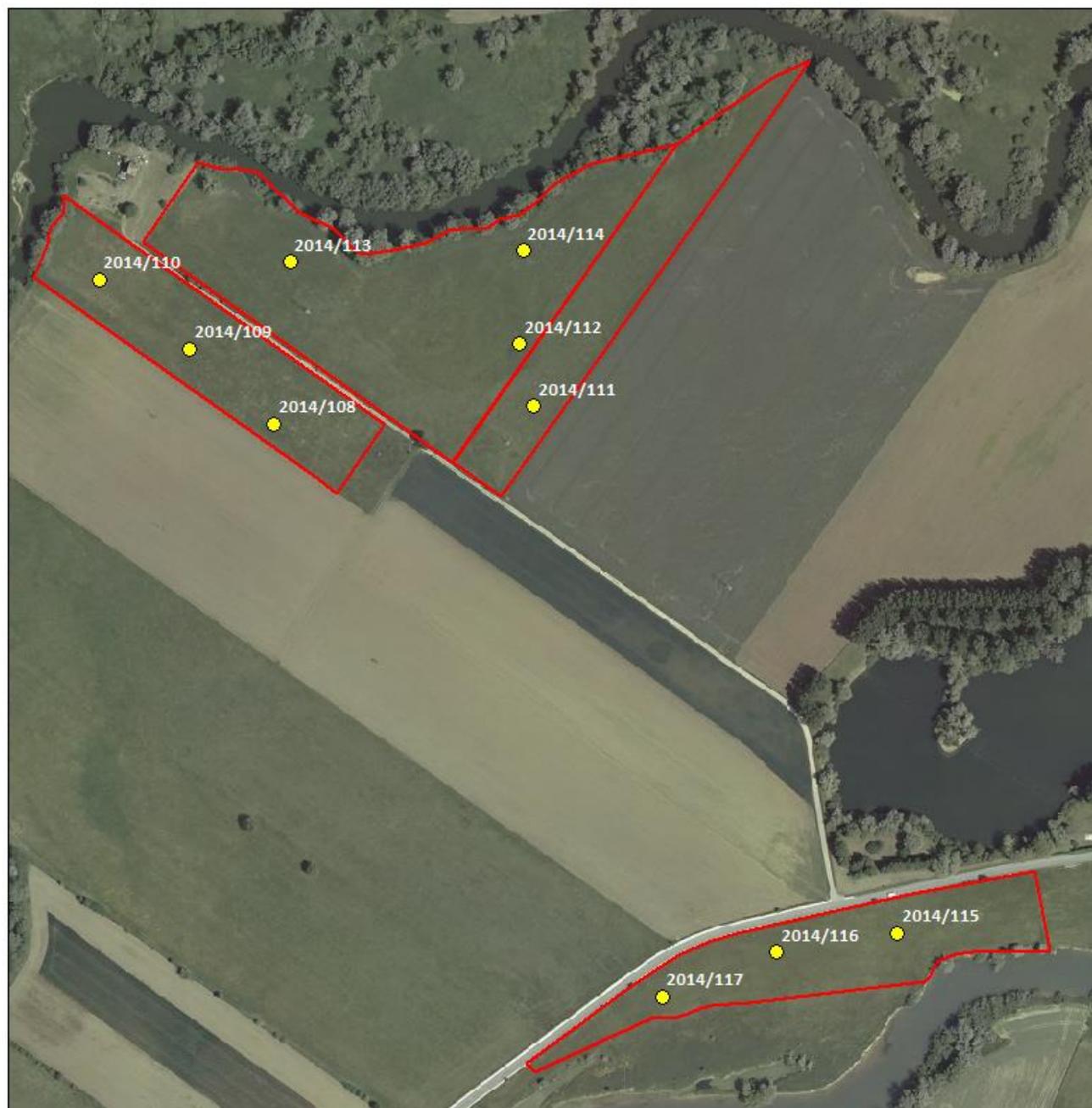
-  Périmètres des prairies
-  Relevés phytosociologiques



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels  
de Champagne-Ardenne - 2015  
Source : IGN BDOrthophoto 2010©

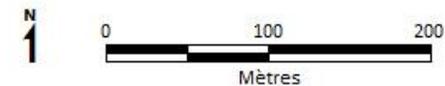




"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"  
Commune de Remilly-Aillicourt

## LOCALISATION DES RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES 2014

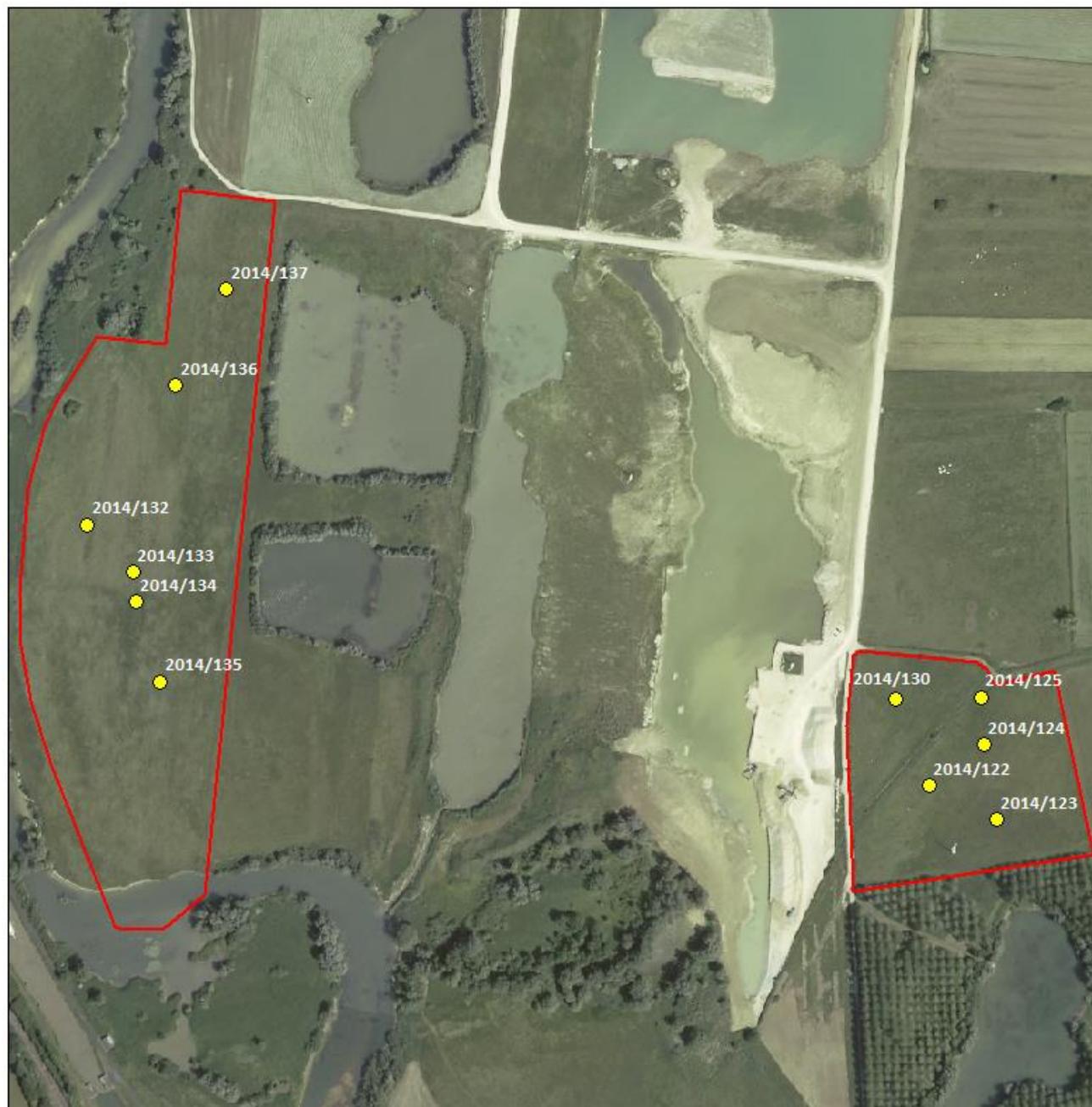
-  Périmètres des prairies
-  Relevés phytosociologiques



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels  
de Champagne-Ardenne - 2015  
Source : IGN BDOrthophoto 2010©

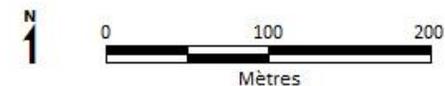




"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"  
Commune de Mairy

### LOCALISATION DES RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES 2014

-  Périmètres des prairies
-  Relevés phytosociologiques



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels  
de Champagne-Ardenne - 2015  
Source : IGN BDOrthophoto 2010©

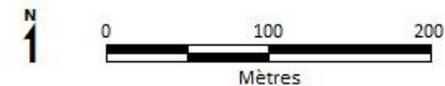




"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"  
Commune de Létanne

## LOCALISATION DES RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES 2014

-  Périmètres des prairies
-  Relevés phytosociologiques



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels  
de Champagne-Ardenne - 2015  
Source : IGN BDOrthophoto 2010©





Relevé	2014/125	2014/152	2014/153	2014/121	2014/130	2014/124	2014/133	2014/134	2014/137	2014/109	2014/112	2014/118	2014/123	2014/154	2014/108	2014/110	2014/111	2014/113	2014/114	2014/115	2014/116	2014/117	2014/119	2014/122	2014/132	2014/135	2014/136
S (m <sup>2</sup> )	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Rh (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hh (m)	1,2	0,2	0,4	0,6	0,5	1,2	1,1	1	1,3	0,8	0,4	0,8	0,4	0,7	1	1	0,7	0,8	1	0,6	0,8	0,7	1	0,8	1	1,2	0,5
Diversité spécifique	9	20	25	22	20	16	11	8	16	22	21	23	25	12	18	12	19	18	23	7	12	16	16	16	11	13	24
<i>Persicaria maculosa</i>	+			1		1	1	1			2	1															
<i>Carex hirta</i>			+								+		+						+								
<i>Cirsium arvense</i>									+																		
<b>All. Potentillion anserinae</b>																											
<i>Potentilla reptans</i>					2						+									+				1			
<i>Juncus articulatus</i>		1	+	+										1													
<b>Ass. Hordeo secalini - Lolietum perennis</b>																											
<i>Hordeum secalinum</i>					2	+			1	1		1	+		+	1	1	1			+			+	+	1	
<i>Rumex crispus</i>	1				+	2	1	+	+	+	2	1	1		+	+									+		
<i>Lolium perenne</i>			+		1									+				2									
<b>Ass. Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</b>																											
<i>Elytrigia repens</i>					1	3	2	5	4	3	3	2			1	1					+				1		
<i>Alopecurus pratensis</i>				+		+	2					+	+					+		+				+			
<i>Bromus racemosus</i>			+		+					+		+	+	+											1		+
<i>Jacobaea aquatica</i>				1								+	1														
<b>All. Bromion racemosi</b>																											
-																											
<b>O. Potentillo anserinae - Polygonetalia avicularis</b>																											
<i>Schedonorus arundinaceus</i>								3	1	2	1		1	1	+						1	+	+		1	2	
<i>Phleum pratense</i>										+	+				+	+			1	1							+
<i>Lychnis flos-cuculi</i>			+									+		+													
<i>Silaum silaus</i>													+														

**Cl. Agrostietea**

Relevé	2014/125	2014/152	2014/153	2014/121	2014/130	2014/124	2014/133	2014/134	2014/137	2014/109	2014/112	2014/118	2014/123	2014/154	2014/108	2014/110	2014/111	2014/113	2014/114	2014/115	2014/116	2014/117	2014/119	2014/122	2014/132	2014/135	2014/136
S (m <sup>2</sup> )	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Rh (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hh (m)	1,2	0,2	0,4	0,6	0,5	1,2	1,1	1	1,3	0,8	0,4	0,8	0,4	0,7	1	1	0,7	0,8	1	0,6	0,8	0,7	1	0,8	1	1,2	0,5
Diversité spécifique	9	20	25	22	20	16	11	8	16	22	21	23	25	12	18	12	19	18	23	7	12	16	16	16	11	13	24

**stoloniferae**

<i>Agrostis stolonifera</i>		3	2	2	1	2	2	1	1	3	3	4	2	5	2		1	1	1		1	1	1	1	2		1
<i>Ranunculus repens</i>		2	2	2	1	1			+	1	3	2	2	1	+		1	1	+				1				
<i>Achillea ptarmica</i>				2									1														
<i>Cardamine pratensis</i>											+		+														
<i>Lotus pedunculatus</i>				+																							
<i>Stellaria palustris</i>												1															
<i>Mentha aquatica</i>				1									1														
<i>Myosotis scorpioides</i>				+								+															
<i>Oenanthe fistulosa</i>				2		2					1	1	2														
<i>Juncus effusus</i>				1																							
<i>Juncus inflexus</i>		1	1																								
<i>Deschampsia cespitosa</i>										+				1													
<i>Carex acuta</i>		1																									
<i>Carex cuprina</i>				+																							
<i>Lathyrus pratensis</i>				+																							

**Ass. Colchico autumnalis - Festucetum pratensis**

<i>Arrhenatherum elatius</i>					1		1		2	1																		
<i>Schedonorus pratensis</i>				1	1	+					1	1																
<i>Dichoropetalum carvifolia</i>					2					+																+		3
<i>Crepis biennis</i>					+				+	+													1	1	+	1	2	
<i>Dactylis glomerata</i>					+		+		1	2													1	1	+	2	2	+
<i>Tragopogon pratensis</i>																										+		+
<i>Festuca rubra</i>																												2
<i>Colchicum autumnale</i>																												+
<i>Trisetum flavescens</i>																												1

**All. Arrhenatherion elatioris**

Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08) – Plan de gestion 2015-2024

Relevé	2014/125	2014/152	2014/153	2014/121	2014/130	2014/124	2014/133	2014/134	2014/137	2014/109	2014/112	2014/118	2014/123	2014/154	2014/108	2014/110	2014/111	2014/113	2014/114	2014/115	2014/116	2014/117	2014/119	2014/122	2014/132	2014/135	2014/136
S (m <sup>2</sup> )	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Rh (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hh (m)	1,2	0,2	0,4	0,6	0,5	1,2	1,1	1	1,3	0,8	0,4	0,8	0,4	0,7	1	1	0,7	0,8	1	0,6	0,8	0,7	1	0,8	1	1,2	0,5
Diversité spécifique	9	20	25	22	20	16	11	8	16	22	21	23	25	12	18	12	19	18	23	7	12	16	16	16	11	13	24

*Knautia arvensis*

+

+

***Cl. Arrhenatheretea elatioris***

<i>Centaurea jacea</i>				1		+				+	+	1	2		2		2	1	1			2		+			1
<i>Lotus corniculatus</i>		+	+		+					1	1		+				1	1	2		+	+		1			1
<i>Plantago lanceolata</i>		2	+	1	2	+			+	+	1	1	1		1	1	1	+	1	2		1	1	1		+	1
<i>Poa trivialis</i>					1		1				1	1	1			1							1		1		
<i>Taraxacum dens-leonis</i>		+		1	+	+			+	+	+	+	1		+	+		+	+							+	1
<i>Holcus lanatus</i>		2	2	+					+	1				2	1	2	2			3				4		+	
<i>Galium mollugo</i>									+											2	2	2	2	+			1
<i>Rumex acetosa</i>																	+	2	2				+	1	+		+
<i>Trifolium repens</i>		2	1	2								1	1				1										
<i>Ranunculus acris</i>		1													1			+	1				+				1
<i>Trifolium pratense</i>					1													+	1						1		1
<i>Galium verum</i>					+						+		+				+			+		2		2			1
<i>Cerastium fontanum</i>			+																								
<i>Anthoxanthum odoratum</i>		+	+									+								+			+				
<i>Achillea millefolium</i>																			+								
<i>Cynosurus cristatus</i>		1	1																								
<i>Jacobaea vulgaris</i>																							+				
<i>Rhinanthus minor</i>		2	1											+			+						1				2
<i>Leontodon hispidus</i>											+																
<i>Lolium multiflorum</i>									+																		
<i>Prunella vulgaris</i>		1	1																						+		+
<i>Medicago lupulina</i>																											2
<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i>												+	+														
<i>Vicia cracca</i>					+	+					+		+														
<i>Heracleum sphondylium</i>																	1	2					+				

Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08) – Plan de gestion 2015-2024

Relevé	2014/125	2014/152	2014/153	2014/121	2014/130	2014/124	2014/133	2014/134	2014/137	2014/109	2014/112	2014/118	2014/123	2014/154	2014/108	2014/110	2014/111	2014/113	2014/114	2014/115	2014/116	2014/117	2014/119	2014/122	2014/132	2014/135	2014/136
S (m <sup>2</sup> )	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Rh (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hh (m)	1,2	0,2	0,4	0,6	0,5	1,2	1,1	1	1,3	0,8	0,4	0,8	0,4	0,7	1	1	0,7	0,8	1	0,6	0,8	0,7	1	0,8	1	1,2	0,5
Diversité spécifique	9	20	25	22	20	16	11	8	16	22	21	23	25	12	18	12	19	18	23	7	12	16	16	16	11	13	24

**Autres**

<i>Convolvulus arvensis</i>	1								1	+	+				+	+											+	1	
<i>Glechoma hederacea</i>																	+											+	
<i>Equisetum arvense</i>																													1
<i>Schedonorus giganteus</i>	1																												
<i>Quercus robur</i>				+																									

